

LABORATOIRE
D'EXPERTISE CITOYENNE



Intergénération en territoires ruraux : Relevons le défi !

Changer les regards,
participer au développement
socio-économique des territoires,
une contribution associative.

CELAVAR



Intergénération en territoires ruraux : Relevons le défi !



Changer les regards,
participer au développement socio-économique des territoires,
une contribution associative.



Novembre 2013



➤ Préambule

par Brigitte Giraud,
Présidente du CELAVAR

Le CELAVAR - coordination associative de développement durable des territoires ruraux, développe en son sein, depuis janvier 2011, son **Laboratoire d'Expertise Citoyenne**. Il s'est doté avec ses adhérents¹ de 10 ambitions pour le développement durable des territoires ruraux². Sorte de feuille de route, il permet de donner corps à ce concept très abstrait, parfois flou, qu'est le développement durable.

Pour traiter des enjeux, le « Laboratoire d'expertise citoyenne » imaginé constitue une approche méthodologique originale. Il aborde les thématiques émergentes dans un milieu rural en profonde mutation, en renouvellement fort de son (ses) identité(s), de ses perspectives de développement et même des modalités de sa gouvernance. Le pari du CELAVAR est que la société civile contient les ressorts de l'innovation et de la transformation sociale dont notre société en profond changement a besoin. Le Laboratoire permet de mutualiser la réflexion, de nourrir les acteurs du développement territorial, par l'échange et la confrontation des pratiques entre différents types d'acteurs publics et privés et l'éclairage de la recherche académique.

Nous avons expérimenté la méthode sur la thématique des relations entre les âges qui fait l'objet de cette publication et d'une page internet dédiée³.

La contribution « savante » nous est essentiellement apportée par Claudine Attias Donfut, sociologue attachée au Centre Edgar-Morin, spécialiste des générations, qui a accepté de « se plonger dans la ruralité » avec nous pour, en retour, nourrir sa propre réflexion et même déceler des projets de recherche à venir. Le groupe projet, composé d'associations rurales rassemblées par le CELAVAR, a fléchi les initiatives locales significatives dans chaque réseau. Ce groupe a suivi et consolidé la réflexion. Enfin les acteurs des territoires, militants associatifs, animateurs, et aussi acteurs ou bénéficiaires ont témoigné de leur propre réflexion. Ils nous ont apporté leurs « savoirs » – irremplaçables – de citoyens actifs et engagés.

Cette démarche « d'enrichissement réciproque » – nous en sommes convaincus au CELAVAR – peut être un bel outil d'accompagnement des mutations sociétales, politiques et économiques des campagnes. Nous espérons dans les pages qui suivent vous intéresser à cette approche et à la thématique des relations intergénérationnelles dont nous traitons. D'autres projets sur des sujets à enjeu sont en réflexion au sein du Laboratoire d'Expertise Citoyenne : citoyen des territoires ruraux ; périurbain, périurbain des territoires à vivre pleinement ; etc. Notre ambition et notre envie seront aussi de vous les faire partager.

1. Les membres du CELAVAR : l'Association de formation et d'information pour le développement d'initiatives rurales (AFIP), l'Association nationale des acteurs du Chantier école, la Confédération nationale des Foyers ruraux (CNFR), la Fédération nationale des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (FNCIVAM), l'Inter association de formation collective à la gestion (Inter AFOCG), la Ligue de l'enseignement, le Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC), Peuple et culture (PEC), Solidarités Paysans, l'Union nationale des associations d'aide à domicile en milieu rural (UNAADMR), l'Union nationale des associations régionales études et chantiers (UNAREC), l'Union nationale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement (UNCPIE)

2. www.celavar.org

3. www.celavar.org

➤ Sommaire

Les enjeux des relations intergénérationnelles dans le monde d'aujourd'hui, par Claudine Attias Donfut	6
Dans les territoires ruraux : à première vue, tout va bien... et pourtant !	11
A l'écoute des territoires : expériences, mises en perspectives et coups de pouce attendus	15
Des initiatives intergénérationnelles au service de la prévention sociale	15
• « Voulez-vous funambuler grand père ? » Un groupe d'aïdants / aidés au centre aéré (Vienne)	15
• « Et si on "re" cohabitait ? », maisons partagées en centre bourg pour mieux vieillir (Tarn-et-Garonne)	18
• Quelques autres initiatives repérées en matière de prévention sociale	20
• Pour aller plus loin : 3 questions à l'ADMR, association de services à la personne	21
Des initiatives intergénérationnelles au service du vivre ensemble	23
• « Mamie, tu veux jouer avec moi ? », casser le « ghetto » des maisons de retraite (Cher) ..	23
• Un lieu de lien et de partage : « le Pont de Pierre » à Sainte-Geneviève-des-Bois (Loiret)	26
• Des moments de vie campagnarde à partager, comment les nouvelles générations se représentent-elles le métier d'agriculteur ? (Ain)	28
• Quelques autres initiatives repérées au service du vivre ensemble	31
• Pour aller plus loin : 3 questions à Serge Guérin, sociologue spécialiste de l'intergénérationnel	33
Des initiatives intergénérationnelles au service du développement économique des territoires	34
• (Ré)humaniser la transmission d'exploitations agricoles : au-delà des référentiels techniques, des relations intergénérationnelles à l'ADEAR de (Indre)	34
• Les comités locaux d'épargne pour les jeunes, « cigales » rurales en Pays basque (Pyrénées-Atlantiques)	36
• Quelques autres initiatives repérées au service du développement économique des territoires	38
• Pour aller plus loin : 3 questions à l'AFIP	39
Le regard de la sociologue, Claudine Attias Donfut sur les enseignements que l'on peut tirer des expériences locales	41
Relevons le défi : à vous de jouer !	43
Partenaires & Ressources	46
Le CELAVAR, ses adhérents et les réseaux associés au projet	46
Les chercheurs et les experts qui ont accompagné le projet	48
Quelques partenaires potentiels pour des projets locaux	49
Remerciements aux partenaires financiers du projet	50



La partie centrale de l'ouvrage « A l'écoute des territoires » rend compte d'expériences locales, les met en perspective, donne des pistes « coups de pouce » pour amplifier ces actions et ajoute quelques autres initiatives repérées ailleurs, par les acteurs du projet



Du côté des expériences



Mise en perspective



Coups de pouce



Quelques initiatives repérées ailleurs



Pour aller plus loin



➤ Les enjeux des relations intergénérationnelles dans le monde d'aujourd'hui, par Claudine Attias Donfut

Nous sommes entrés dans une ère de changements accélérés dans la vie sociale, écologique et économique. La famille se transforme, modifiant les rapports intergénérationnels ; les territoires se recomposent, générant de nouvelles formes de sociabilité et produisant de nouveaux besoins en services.

La transmission intergénérationnelle est devenue un nouvel enjeu territorial dans le contexte du développement durable. Il devient important de repenser la cohésion sociale et de favoriser la solidarité entre les âges. C'est cette ambition qui oriente le programme intergénérationnel.

L'intergénérationnel, ce terme, qui ne se laisse enfermer dans aucune définition précise, caractérise de nombreuses actions visant explicitement à favoriser les échanges entre générations dans le cadre de projets variés, d'ordre culturel, éducatif, ludique ou professionnel, à un niveau local. Leurs objectifs affichés vont de la simple rencontre

conviviale entre des personnes d'âges différents à la transmission d'expériences, de savoir-faire et de mémoire ; des réalisations culturelles ou artistiques en commun à la solidarité active en direction des publics en difficulté ; des échanges de savoirs à la coopération économique ou professionnelle.

Les missions des actions intergénérationnelles se situent à deux niveaux, celui des représentations et celui des pratiques. Leur dessein est de contribuer à bâtir un idéal de société pour tous les âges, leur cible le vivre ensemble.

Porté par des idées généreuses, l'intergénérationnel n'est pas toujours aisé à mettre en œuvre. Ces actions doivent souvent vaincre scepticisme et réticences dans le public et lutter parfois contre les stéréotypes négatifs à l'égard des jeunes ou des vieux. Elles doivent aussi convaincre les responsables locaux de s'y engager ou au moins de les faciliter.

➤ Changements dans les rapports entre générations

Les relations entre générations ont fortement évolué en même temps que la famille s'est transformée. Cette évolution s'articule principalement autour de trois grandes tendances sociétales :

● **1. L'allongement de l'espérance de vie** (de plus de 30 ans en un siècle) a des incidences sur l'ensemble des âges de la vie : la jeunesse est prolongée tandis que la vieillesse recule au sens où on vit de plus en plus longtemps et en meilleure

santé. La phase grand-parentale s'allonge et peut représenter jusqu'à la moitié de la durée d'existence. Ainsi, les générations se succèdent tout en se chevauchant, développant leurs interactions et approfondissant leur lien sur une plus longue durée de vie. Le changement démographique se traduit par un changement de la structure des familles, avec le développement de familles dites verticales, où coexistent plusieurs générations (de 3 à 4 voire 5) avec peu de membres dans chacune d'elles.



Leur structure est bien différente de celle des familles des sociétés traditionnelles qui étaient « horizontales » au sens où elles comptaient plus d'enfants mais moins de générations coexistantes. Désormais, il n'est pas rare de compter plus d'aïeux que d'enfants, au sein d'une famille. Il s'agit-là d'un renversement notable de sa structure d'âge.

● **2. Les mutations des valeurs familiales**, égalisation des droits des femmes et des hommes, déclin du patriarcat, primat de l'individu, etc. ont contribué à modifier les relations intergénérationnelles. L'éducation est moins autoritaire qu'autrefois, l'autonomie des individus et des générations a été érigée en norme. Un nouvel esprit de famille qui vise à concilier à la fois l'interdépendance entre les différents membres de la famille et l'autonomie personnelle, s'affirme dans de nouveaux rapports entre générations.

● **3. Le développement de la protection sociale**, qui a particulièrement bénéficié aux jeunes et aux retraités, a été plus déterminant encore dans la transformation des solidarités intergénérationnelles. La politique scolaire et les diverses allocations et bourses d'études ont permis un allongement de la durée des études non sans modifier en même temps le statut des jeunes. Enfants et adolescents ne sont plus les travailleurs aux champs et à l'usine qu'ils étaient encore au milieu du XX^e siècle. Les aides publiques incitent les parents à miser sur les études de leurs enfants et à les aider financièrement. L'investissement en capital humain, pour utiliser un concept économique, est un puissant vecteur des transferts financiers au sein des familles. La généralisation et l'amélioration des retraites ont de leur côté permis une autonomie financière des générations adultes et ont inversé le sens

des solidarités. Autrefois les enfants travailleurs des classes populaires reversaient l'ensemble de leur salaire à la famille ; la solidarité économique allait des plus jeunes aux plus âgés. Aujourd'hui, c'est l'inverse. Ce sont les retraités qui aident leurs enfants et petits-enfants. Les actifs, n'ayant plus leurs ascendants à charge, peuvent concentrer leurs efforts sur leurs propres enfants. La présence accrue des grands-parents se manifeste notamment par une contribution importante à la garde des petits-enfants en bas âge. Leur présence répond aux besoins des jeunes femmes de concilier leur vie familiale avec un fort engagement dans la vie professionnelle. Par ailleurs, en cas de divorce, les grands-parents se trouvent placés en première ligne. Ils jouent un rôle d'amortisseur des crises familiales auprès des enfants. Ainsi, bien qu'affaiblis par les séparations et recompositions conjugales, les liens intergénérationnels résistent dans l'ensemble. La filiation demeure l'axe de stabilité de la construction familiale. Il reste qu'une charge accrue incombe à la génération intermédiaire, qui souvent doit faire face à la fois à des obligations à l'égard des parents âgés, des enfants et des petits-enfants, dénommée en conséquence « génération pivot ». Celle-ci a le plus souvent le statut de grands-parents, devenue une nouvelle figure familiale avec un rôle accru par la transformation de la famille contemporaine.

Contrairement à une idée reçue, relative au déclin de la famille, les solidarités familiales sont plus vivaces aujourd'hui qu'autrefois et reposent plus largement sur la génération des grands-parents. Mais il y a de fortes disparités entre les familles, dont certaines ne peuvent pas assumer la fonction de soutien et d'assurance en cas d'accident de la vie. Davantage sollicitées en période de crise, de problèmes de chômage, de vieillissement accéléré, les solidarités familiales sont impuissantes à y faire face sans l'aide publique et collective qui leur est étroitement complémentaire. Elles en sont aussi le relais, par la redistribution des aides qu'elles opèrent au sein des lignées et qui répond notamment au principe du besoin. Cette complémentarité ne saurait être ignorée des planificateurs dans les actions de politique économique et sociale, qui s'imposent en particulier dans deux des principaux domaines dans lesquelles s'exercent ces solidarités, l'aide à la jeunesse au début de la vie adulte et l'aide au maintien de l'autonomie, à la fin de la vie.





● **Hors de la famille, les relations entre les générations deviennent plus rares en raison de la séparation institutionnelle des différents âges**, à l'école, au travail, dans les lieux d'habitat ou de loisirs. Cela contribue à une certaine incompréhension entre jeunes et adultes ou entre retraités, actifs et étudiants. Les différences d'âges ont cependant tendance à se réduire symboliquement dans la modernité : la figure de l'adulte, longtemps dominante, s'affaiblit au profit des mythes juvéniles, de plus en plus prégnants, et sous l'emprise de la culture adolescente. Âge chronologique, âge social et âge fonctionnel ou biophysiological ont tendance à se dissocier. Dans l'imagerie contemporaine de la vieillesse s'opposent des modèles contrastés de ce qui est considéré comme souhaitable, les différentes façons de « bien vieillir » (dans un « vieillissement actif », avec pour slogan « rester jeune »), d'une part, et des visions catastrophistes de la vieillesse, alimentées par les projections démographiques alarmantes et la peur des dégradations psychiques et physiques et des pathologies liées au vieillissement, diffusées par la vulgate gériatrique. L'âgisme et le jeunisme se conjuguent pour dévaloriser la vieillesse,

➤ La mutation des territoires

Pour prendre la mesure des enjeux de l'intergénérationnel en milieu rural, il faut tout d'abord les situer dans le contexte actuel de la mutation des territoires en France. En 2012, **les trois quarts des Français vivent en ville, dans les pôles urbains et dans l'espace périurbain.**

Les mobilités interrégionales, à l'origine de cette formidable mutation des territoires, se sont accrues depuis les années 1970, l'attraction du rural étant déjà manifeste parmi les jeunes retraités. Les baby-boomers ont contribué à l'extension du périurbain en migrant hors des villes bien avant l'âge de la retraite, entre 25 et 45 ans, suivis par les générations nées en 1960 et 1970. La primeur donnée au cadre de résidence, le mouvement de déconcentration des pôles urbains, les plus grandes facilités de déplacement ont participé à cette recomposition des territoires, parallèlement aux mutations de l'économie et de l'emploi.

opposée aux valeurs dominantes, performance, vigueur, rapidité, etc. Un consensus semble s'être établi pour affecter les termes de vieux et de ses dérivés (vieillesse, vieillissement, vieillir...) d'un sens péjoratif. Les personnes même très âgées elles-mêmes sont souvent réticentes à être définies comme vieilles. L'« âgisme », stéréotype antivieux, source de discrimination, aggrave les risques de solitude, le sentiment de rejet ou de marginalisation à la vieillesse. Il fait aussi obstacle à la prise de conscience des ressources que représente la contribution sociale et économique des retraités à la société, pour ne faire ressortir que les problèmes et les fardeaux que représentent le financement des retraites et les politiques de santé. Avec l'avènement de la civilisation d'Internet, la coupure entre les âges s'est aggravée de la fracture numérique, désignant les inégalités dans l'accès à Internet. Elle a contribué à stigmatiser les plus de 50 ans, demeurés en marge de cette révolution de la communication. Mais cette situation n'est que transitoire, les seniors devenant de plus en plus nombreux à s'initier à ces technologies.

Dans ces circonstances, les actions intergénérationnelles ont aussi pour objectif de lutter contre de tels préjugés.

Selon les données de l'enquête de l'Institut nationale d'études démographique et de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INED/INSEE), *Histoires de vie* de 1999, **la majorité de la population a connu au cours de sa vie des passages entre le rural et l'urbain.** Les urbains qui ont toujours vécu en ville sont moins de la moitié de la population (47,3 %), quant aux ruraux qui ont toujours vécu en milieu rural, ils n'en représentent que 2 %. 9,6 % sont passés du rural à l'urbain et à peu près autant de l'urbain au rural (9,4 %) et près du tiers de la population (32 %) a fait des allers-retours entre urbain et rural au cours de la vie. Selon Jacques Lévy, c'est désormais le phénomène urbain qui organise l'espace français, les campagnes étant devenues des figures particulières de l'univers urbain, se différenciant par certains aspects de la ville proprement dite, mais leur devenant comparables par les modes de vie de leurs habitants.

● **L'interpénétration du rural et de l'urbain a mis fin à la séparation entre ce qui semblait être deux mondes différents**, si bien qu'on n'oppose plus le rural à l'urbain, mais qu'on parle plutôt de zones à dominance rurale. Certes tous les villages n'ont pas connu cette mutation, il reste encore, dans les espaces les plus isolés à dominance agricole ou ouvrière, des « campagnes fragiles » éloignées des pôles urbains qui échappent à l'envahissement par les hommes et les influences de la ville et favorisent les liens et échanges entre générations, dans la vie quotidienne, dans les relations de voisinage, mais aussi avec des risques accrus de solitude, surtout pour les plus âgés. Mais il convient de ne pas céder à la tentation de la nostalgie à l'égard du « monde d'hier » et de regarder vers l'avenir, vers un développement durable, social, économique et écologique.

● **Aujourd'hui l'attention publique se porte sur la nécessité de réduire les inégalités territoriales**, qui représentent un aspect important et encore sous-évalué des inégalités sociales, comme l'analyse un récent rapport ministériel pour l'égalité des territoires. Les inégalités écologiques, économiques et sociales sont souvent concentrées sur les territoires les plus défavorisés. Les communes rurales et périurbaines sont confrontées à une série de contradictions entre l'accès à la nature et aux services, entre la proximité nécessaire dans les liens sociaux et la mobilité des personnes, avec toutes ses conséquences dommageables sur l'environnement ou les ressources.

Comme l'explique le rapport ministériel, la dimension humaine est au centre de la notion de développement dont un des principaux objectifs est de favoriser l'acquisition de capacités et de liberté pour l'individu et aussi pour le territoire, pris dans son ensemble.

La notion de capacité ou capabilité que l'on doit à Amartya Sen, prix Nobel d'économie en 1998, se réfère non pas à des capacités abstraites, mais à celles qui permettent à l'individu d'accomplir ce qu'il est capable d'être et de faire. Pour mener le genre de vie qu'il est effectivement capable d'obtenir, il lui faut développer à la fois ses capacités et sa liberté d'action. La capabilité se rapporte à la capacité d'une personne à réaliser ses ob-



jectifs, compte tenu des contraintes et des possibilités qu'elle rencontre dans son environnement. Cette notion est appliquée par extension de l'individu au niveau territorial. L'approche par les capacités (AC) place la priorité sur certains aspects de l'être et du faire et sur les opportunités de les réaliser (comme recevoir une éducation, pouvoir se déplacer ou bénéficier d'un réseau social solidaire), qui supposent une liberté individuelle dans un environnement favorable.

Les évolutions démographiques, les mouvements migratoires et la structure d'âge des territoires ont une incidence dans les capacités territoriales. **L'espace à dominance rurale apparaît désavantagé par le vieillissement de sa population** : la proportion des plus de 60 ans y est la plus élevée. À l'inverse, la part des moins de 20 ans et des 40-59 ans est la plus importante dans le périurbain. Selon le recensement de l'INSEE de 2006, l'âge médian qui est en moyenne de 38 ans dans l'ensemble du territoire, atteint 42 ans en Auvergne et dans la Haute-Loire et 45 ans dans l'Allier et le Cantal. Les valeurs extrêmes se trouvent, pour la plus basse dans la Seine-Saint-Denis (33 ans) et pour la plus élevée, dans la Creuse (48 ans). L'attrait des retraités pour la vie à la campagne, d'une part, la difficulté des jeunes de trouver un emploi dans les zones à dominance rurale d'autre part se combinent pour amplifier les déséquilibres de la structure d'âge dans un grand nombre de territoires. **Ce déséquilibre démographique ne peut être redressé que par des activités visant à attirer ou à fixer les personnes actives.**

Aussi les actions intergénérationnelles ont-elles un objectif plus spécifique au milieu rural, celui d'attirer les jeunes et les actifs en favorisant le développement de l'éducation et de l'emploi et de contribuer ainsi au développement social, économique et culturel. Elles devraient alors davantage concerner de façon effective (et non seulement en



théorie) toutes les générations, les jeunes, les actifs et les seniors aussi bien que les enfants et les personnes très âgées. Ces deux derniers âges sont plus fréquemment enrôlés dans ces actions, sans doute parce qu'ils sont plus disponibles, mais aussi parce qu'ils ont moins de réticence à participer à ces programmes que les groupes d'âge intermédiaires. Il y a donc des efforts à faire pour vaincre les réserves de beaucoup de jeunes, d'actifs mais aussi de seniors à cette coopération intergénérationnelle et pouvoir ainsi élargir le champ et la portée de ces actions pour leur pleine contribution au développement durable.

Mais si « le capital humain », le vivre ensemble et la qualité du lien social, font partie intégrante des ressources locales qu'il convient de cultiver pour favoriser le développement local, le potentiel que représentent les retraités, acteurs incontournables, surtout en zone rurale, reste encore trop méconnu. La migration des retraités vers les zones rurales se poursuit et elle va s'amplifier au cours des prochaines décennies avec le vieillissement de la population. **La présence de retraités disposant généralement d'un bon niveau de vie est un facteur de développement**, par leur consommation, qui garantit la présence de services et de commerces et crée des emplois et aussi par la participation active d'un certain nombre d'entre eux à la vie locale, culturelle et citoyenne. Mais, comme le soulignent Véronique Roussel et Dominique Vollet, si les territoires s'efforcent d'attirer de jeunes actifs pour dynamiser l'économie locale, ils ne cherchent guère à attirer les retraités et n'ont pas de stratégie de développement local prenant en compte la contribution effective de ces derniers.

Les nouvelles formes de sociabilités en milieu à dominante rurale sont caractérisées par l'importance du maillage associatif qui compense à la fois le déclin des anciennes formes de sociabilité, réseaux de parenté, de voisinage, de travail des champs et de solidarités diverses, et l'insuffisance des services et de leur accessibilité. Certes, les relations de parenté et de voisinage demeurent, sans doute davantage encore que dans les villes, mais elles se sont beaucoup affaiblies avec l'évolution des mœurs et l'accroissement des mobilités. Le mouvement associatif s'articule aux autres formes de sociabilité ; il participe à la fois de la



société civile et de l'implication de l'Etat et des collectivités territoriales en ce qu'il en reçoit des aides et des subventions ; il correspond aux besoins combinés de relations sociales et de liberté des individus. Cela souligne la nécessité d'une politique active visant à favoriser le militantisme associatif et le bénévolat, à améliorer la compétence des acteurs sociaux, à assurer la formation des professionnels, des bénévoles et aussi des élus, qui ont un rôle majeur dans ces domaines. Enfin, **il est urgent d'opérer un changement du regard sur le vieillissement, de prendre conscience de l'atout que représentent les seniors et les retraités dans une politique de développement durable** et transformer ainsi en avantage ce qui est encore trop souvent perçu uniquement comme un problème. Dans le contexte rural où l'espace social commun produit une plus grande réceptivité aux initiatives collectives, la symbolique de l'intergénération prend une valeur particulière. Elle réaffirme l'unité de la microsociété et sa communauté de destin. Compte tenu de son retentissement en milieu rural, la création de réseaux intergénérationnels peut exercer une influence qui va au-delà des seuls résultats des programmes réalisés et devenir emblématique du « vivre ensemble ».

Les divers domaines et formes de transmissions et de coopérations entre générations sont un facteur de perfectionnement des capacités individuelles et territoriales. Ces transmissions transitent par toutes les formes d'actions, des plus modestes aux plus ambitieuses, qui favorisent les dialogues et échanges entre générations. Transmettre est le dénominateur commun à toutes les activités intergénérationnelles, même quand elles se présentent sous forme de simple loisir, car ce qui se transmet n'est pas que le savoir ou le faire, mais aussi tout ce qui concerne l'être.



➤ Dans les territoires ruraux : à première vue, tout va bien... et pourtant !

Aborder la question des relations intergénérationnelles sur les territoires ruraux relève à la fois de l'universel et du particulier : universalité de la question dans notre monde en mutation rapide, mais intérêt particulier dans des milieux où la tradition des liens intergénérationnels est demeurée forte – bien que déstructurée par des évolutions récentes. Qu'en est-il aujourd'hui des relations entre générations dans les campagnes ? La ruralité – dans sa diversité – peut-elle « faire modèle » sur cette thématique, même si les ruraux eux-mêmes n'ont pas toujours une conscience claire des enjeux et de la richesse potentielle qu'ils ont entre les mains ? Notre conviction est qu'à l'articulation entre tradition et mutations sociales, la ruralité peut apporter une contribution originale.

Quelques spécificités de ces questions en milieu rural :

● Une typologie des âges particulière :

Le nombre des personnes âgées est proportionnellement plus important en zone rurale : 27 % de plus de 60 ans, contre 21 % en milieu urbain⁴. L'habitat individuel, les



maisons isolées ou en hameaux peu denses créent de l'isolement géographique et des difficultés de déplacement.

Les campagnes sont habitées par de « nouveaux habitants » souvent peu intégrés, par exemple de jeunes mères qui ne disposent pas toujours d'une (seconde) voiture pour se déplacer ni des coups de main d'une famille à proximité.

Les jeunes ruraux s'éloignent de leurs familles le temps de leurs études, parfois pour toujours.

Les générations actives – générations « pivot » – s'épuisent en temps de déplacement, pour leur travail, les activités des enfants, etc.

● Le sentiment de « relégation » des ruraux :

Les analyses de la ruralité convergent pour signaler un « mal-être », un sentiment de relégation des populations vivant en milieu rural, sentiment pour partie lié à la disparition des services publics de proximité, dont ceux de la santé, qui crée un sentiment d'insécurité.

L'économie locale est fragilisée par la difficulté de reprise des exploitations agricoles et d'autres activités économiques indépendantes comme le commerce de proximité. Plus globalement, les évolutions sociolo-



4. Inspection générale des affaires sociales (IGAS). *Pauvreté, précarité, solidarité en milieu rural*. Rapport, septembre 2009.

giques et économiques des territoires ruraux, l'évolution de leur position dans l'ensemble national, crée une rupture de continuité dans la transmission des valeurs, de la citoyenneté, et un sentiment d'exclusion.

● Des territoires exposés aux risques sociaux, mais une approche « pudique » des questions sociales :

L'économie et la composition socioprofessionnelle du milieu rural l'exposent au développement de situations de précarité. Les ruraux sont en moyenne « plus souvent pauvres » : le taux de pauvreté monétaire est plus élevé dans l'espace rural, 13,7 % en 2006, contre 11,3 % dans l'espace urbain⁴.

Les services sociaux s'accordent sur la particularité de l'approche des populations fragiles dans les zones rurales : par pudeur, peur du regard des autres, sentiment d'être responsable de sa situation, les populations n'expriment pas leurs difficultés ou leur mal-être. Cet état de fait enclenche un taux élevé de non-recours aux droits.

Par ailleurs, les collectivités locales rurales sont peu mobilisées dans le domaine social : La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) du ministère des Affaires sociales relevait ainsi, en 2009, que 16 % des communes interrogées, pour la plupart à caractère rural et faiblement peuplées, ne mettaient en œuvre aucune politique sociale. Par ailleurs, si l'existence d'un centre communal d'action sociale (CCAS) est en principe obligatoire, près de 20 % des communes de moins de 5 000 habitants (qui représentent 84 % des communes françaises et 24 millions d'habitants) n'en disposent pas.⁵

● On ne vit plus ensemble...

Le développement de la protection sociale – retraites, politiques familiales, allocation personnalisée d'autonomie – a permis à chaque génération de conquérir son autonomie (financière, de résidence, etc.). En cela, il a contribué à la pacification des relations entre générations.



A chaque âge une institution, nous avons bâti des politiques et des services « dédiés aux âges » : la crèche, l'école, le centre aéré, les politiques « jeunesse », la maison de retraite... Où vivons-nous ensemble, hors du cadre familial ? Comment voyons-nous les « vieux » ? Quel regard portons-nous sur les jeunes ? Est-ce de l'indifférence, de l'incompréhension, de la peur, de la démission ?

● Le mixage des générations n'est plus spontané

L'organisation sociale ancienne qui créait des relations intergénérationnelles « naturellement » nécessite aujourd'hui une médiation entre les âges, dont beaucoup d'expériences décrites dans le document témoignent. Il y a cependant beaucoup de réticences. « Faire de l'animation mêlant plusieurs âges n'est pas naturel, il faut en prendre l'initiative, la provoquer, l'organiser. C'est artificiel, car les gens n'ont pas spontanément envie de se rencontrer. Surtout les jeunes ! Si on met « intergénérationnel », ils ne viennent pas. » Un animateur du MRJC.

● Interrogeons notre propre regard

Poser la question des relations intergénérationnelles renvoie toujours et immédiatement à soi : à sa propre vision de son âge, des âges, à ses propres relations familiales... Cette expérience du questionnement personnel, vécue à chaque rencontre où le sujet a été abordé, montre bien la nécessité première de simplement parler de ce sujet, de le vulgariser, de le poser au sein des projets associatifs.

C'est bien sûr un travail de « fourmi », mais c'est bien par l'expérience personnelle de chacun, suscitée par la prise de conscience des enjeux, que l'on atteindra l'objectif fondamental de « changer notre regard ».

● La ruralité dispose aussi d'atouts particuliers pour aborder les questions de cohésion sociale intergénérationnelle :

→ Des conditions favorables « historiques » au vivre ensemble entre générations
On trouve d'abord dans nos villages et nos bourgs des conditions propices à l'échange : la proximité, le voisinage, la connaissance réciproque, l'identité, etc. On notera aussi la tradition de l'entraide, toujours vivace. Il y a aussi dans les campagnes une attention encore bienveillante portée aux « aînés » qui demeurent mieux intégrés à la vie sociale et y conservent une place valorisée.⁷



→ Le rôle des « campagnes » comme amortisseur de crise et opportunité de création d'emplois.

Les campagnes sont souvent des « amortisseurs de crise », un lieu de repli ou de rebond où on se réfugie en cas de difficultés : la vie y est moins chère, il y a la solidarité familiale, le jardin, etc. L'importance de la transmission intergénérationnelle dans les activités traditionnelles : l'agriculture, mais aussi le commerce, l'artisanat... renforcent la capacité et la responsabilité des ruraux à favoriser l'insertion économique des jeunes. De nouvelles activités peuvent voir le jour grâce à la valeur ajoutée « de proximité ».

→ La vitalité associative, facteur de dynamisme et d'attractivité d'un territoire.

La où les services publics sont moins présents, les ruraux ont su créer du dynamisme et du lien social en s'engageant dans le secteur associatif. Les associations rurales ont été très innovantes, très présentes. Elles sont toujours un formidable levier de dynamisme et d'attractivité des territoires. Aujourd'hui, elles disposent du vivier de nombreux retraités « actifs » disponibles, une ressource à valoriser pour des actions intergénérationnelles.

La prise en compte du « vivre ensemble » comme élément central des politiques publiques est donc non seulement un facteur de prévention face aux risques sociaux mais également l'un des rares remparts pour endiguer les conséquences de la crise.



5. IGAS. Rapport cité.

6. Cité dans l'étude AdCF (Assemblée des Communautés de France). *L'action sociale intercommunale - Enjeux, réalités et perspectives d'évolution*. Septembre 2010.

7. A. PAGES. *Les jeunes ruraux et le développement local*. In Cécile Baron, Elisabeth Dugué et Patrick Nivolle (dir.) ; *La place des jeunes dans la Cité*, Paris, L'Harmattan, Coll. Logiques sociales, Cahiers du GRIOT, novembre 2005.



➤ A l'écoute des territoires : expériences, mises en perspectives et coups de pouce attendus

➤ Des initiatives intergénérationnelles au service de la prévention sociale

Le vieillissement démographique constitue une tendance incontournable de la société en Europe. D'après les travaux de prospective de l'INSEE, en France, la population des plus de soixante ans devrait doubler d'ici 2050, pendant que celle de plus de 75 ans triplera et celle de plus de 85 ans quadruplera. Ce vieillissement transformera le poids relatif des différentes classes d'âge. Le groupe des 60 ans et plus dépassera en nombre celui des moins de 20 ans vers 2020.

La prévention sociale globale a pour but d'éviter des ruptures sociales. En termes de vieillissement, elle vise, à travers tous les leviers possibles, à lutter contre la perte d'autonomie et à toujours considérer la personne, non comme un(e) patient(e), mais bien dans sa globalité. Elle est cependant encore peu développée en France, notamment auprès des personnes âgées, à propos desquelles on craint plutôt les charges générées et le « coût de la dépendance ».

Dans ce contexte, les initiatives intergénérationnelles sont des clefs pour le bien vieillir et plus largement le bien vivre dans les territoires ruraux.

Les pratiques renouvelées de l'éducation populaire – dont les pratiques ci-dessous témoignent – recèlent un potentiel à explorer.



Du côté des expérimentations

« Voulez-vous funambuler grand père ? » Un groupe d'aidants / aidés au centre aéré (Vienne).

Le centre de plein-air (CPA) Lathus dans la Vienne, labellisé centre permanent d'initiative pour l'environnement (CPIE) Val-de-Gartempe (à l'origine, « Centre de Plein-Air » pour quelques mordus de kayaks de la Maison des Jeunes et de la Culture) est devenu avec le temps un grand centre d'accueil et d'animation proposant des

séjours sportifs et pédagogiques essentiellement à des publics jeunes. Ses responsables soucieux de sa véritable insertion dans son territoire rural proche, ont participé à la plateforme sociale du Centre Local d'Information et de Communication (CLIC) et proposé plusieurs initiatives intergénérationnelles : des veillées au village avec des supports

d'animation (photos, musique, etc.), des journées « aidants / aidés » qui ouvrent l'espace et les activités à des personnes fragilisées. Pour les équipes d'animation – au profil jeune et sportif – une vraie réflexion s'est fait jour sur leur vision de l'âge et sur l'adaptation des séances d'animation à des publics différents. « C'est fou ce que ces gens nous ont ▶

apporté. » Un (jeune) animateur.
« Dans notre équipe, on réfléchit beaucoup à notre éthique. On s'est donné comme objectif de rendre accessibles nos activités sportives à des publics différents : personnes handicapées, personnes âgées,

malades, etc. On a changé de regard sur la vie. » Un animateur.
« Ici, on a été vraiment accueilli. Je n'ai pas senti de différence, d'exclusion comme dans notre village – dont j'ai longtemps été le Maire – ou dans d'autres lieux où

j'ai pu me trouver avec ma femme malade. Ils font un super boulot. Ici, ma femme est stimulée, chez nous, elle dort tout le temps. On ne raterait cette journée pour rien au monde ! » Un « aidant » participant à une animation à Lathus. ●

➤ Dans le cadre du projet, deux rencontres avec des animateurs ont été organisées sur la question de l'animation intergénérationnelle, concernant ou intégrant des publics seniors :

- l'une avec un groupe en formation ;
- l'autre avec l'équipe salariée du centre.

Ces rencontres ont mis en avant les apports de cette initiative pour les animateurs. Toutes les peurs, appréhensions, visions négatives de l'âge et dénis qu'on peut imaginer étaient présents dans le discours des futurs animateurs. Alors que dans sa réflexion et de par sa pratique professionnelle, l'équipe salariée a témoigné des ac-

quis de son expérience : un « challenge » professionnel nouveau, beaucoup de satisfactions, de « retour » et un complet changement de regard sur soi et sur les autres. La question de la formation des professionnels de l'animation est ainsi posée.



Marthe, 100 ans, a osé elle aussi marcher sur le fil, avec le soutien et l'attention bienveillante des jeunes animateurs.

tourner vers le secteur associatif et ses bénévoles, pour l'impliquer à leurs côtés. « Il est vrai que leur coopération avec les acteurs bénévoles rencontre encore des résistances. »

➔ Apprendre à coopérer entre professionnels de formations différentes

L'enjeu de la réussite de l'animation intergénérationnelle se situe

cependant sur le terrain : elle nécessite des coopérations inédites entre services sociaux, associations à vocation sociale, sportive, culturelle, etc. qui ne vont pas de soi, a priori.

« Quand on a proposé aux assistantes sociales et ensuite au personnel médico-social de faire du cirque avec les personnes âgées, on n'a pas soulevé l'enthousiasme de tous. Certains étaient partants,

mais avec beaucoup de peurs, d'autres beaucoup moins. Ces personnes, de par leur formation et leur travail, ont le réflexe « santé » « sécurité », entourer les personnes d'un cocon protecteur. Il a fallu prendre du temps pour échanger, se faire confiance, essayer. Mais nous aussi, on est professionnels de nos activités. Ça a marché ! » Le chef de projet du CPIE Val-Gartempe. ●



Coups de pouce attendus pour amplifier l'action

➔ Une idée : ouvrir des lieux de sport, loisirs et vacances aux populations locales fragilisées

Les espaces sportifs, culturels, les centres de vacances ont été rendus accessibles dans le cadre des réglementations ERP (Etablissements Recevant du Public). A ce titre, ils peuvent accueillir des personnes à mobilité réduite, y compris des personnes âgées, pour des activités « inattendues ».

➔ Décloisonner les métiers en créant les conditions locales (lieux,

9. Voir « Partenaires et ressources »

échanges, partenariats, etc.) de coopérations entre professionnels d'horizons différents

➔ Interpeller le secteur de la formation – initiale et continue – sur le travail de capitalisation et de recherche qui reste à ouvrir dans le champ de l'animation intergénérationnelle.

Il s'agit d'une préconisation de Richard Vercauteren et Bernard Hervy⁹ qui mettent en avant l'idée que les pratiques d'animation sont le reflet des préoccupations sociales, en réponse aux attentes de la société à un moment donné. C'était en 2002 !

Le chantier reste ouvert. On insistera en particulier sur la nécessité de ne pas s'en tenir qu'à l'élaboration du contenu d'une séance, d'un programme. Le « savoir être » des animateurs doit tenir compte des attentes de publics différents et être adapté. La formation de ces derniers devrait mieux intégrer l'apprentissage de ces « savoir être ». Par exemple, l'attitude « paternaliste » face aux personnes âgées est souvent présente, malgré la volonté de bien faire. ●



Mise en perspectives pour l'action territoriale

La prise en charge d'actions intergénérationnelles nécessite un renforcement des compétences, dans les métiers de l'animation et du secteur sanitaire et social, ainsi qu'une approche nouvelle des coopérations entre professionnels.

➔ Le développement de l'approche « tous publics » et intergénérationnelle dans la formation aux métiers d'animation.

Prendre en charge une animation intergénérationnelle – ou, pour de jeunes animateurs sportifs, adapter leurs séances à des publics différents – ne s'improvise pas.

On peut signaler quelques évolutions de diplômes ou unités de formation intégrant cette dimension :

- l'émergence du métier d'animateur dans les maisons

8. Voir « Partenaires et ressources »

de retraite, le Groupement des Animateurs Gérontologiques - GAG (sic) a vu le jour fin 2000. www.gag.affinitiz.net ;

- la reconnaissance de métiers de l'animation sociale avec le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (B.P.J.E.P.S.) « Animation Sociale » créé en 2005, dont certains cursus intègrent une unité d'adaptation à l'emploi « Mettre en œuvre des actions d'animation intergénérationnelles avec des personnes âgées » ;
- des guides méthodologiques, dont un émanant du Centre National de Documentation Pédagogique⁸.

➔ La « réorientation » de la formation des travailleurs sociaux

Depuis les années 2000, la formation des travailleurs sociaux a été réorientée pour intégrer des

compétences élargies à la mission de « développement social ». Cette évolution s'appuie sur des enquêtes préalables :

- les recommandations du Conseil économique et social dans son rapport de mai 2000, lequel préconisait une évolution du travail social vers les « méthodologies nouvelles, telles que le travail collectif, le travail avec des groupes, le partenariat, le dialogue en réseau, l'utilisation des outils de communication informatique », afin de « préparer le travailleur social à replacer le bénéficiaire en situation d'être acteur de son propre devenir » ;
- les attentes des collectivités locales, des conseils généraux en particulier, qui souhaitent majoritairement voir se renforcer la formation des travailleurs sociaux et leur aptitude à se ▶



Gérard, 86 ans, atteint de la maladie d'Alzheimer, fait le spectacle, encouragé et applaudi par le cercle des aidants et aidés rassemblés pour la journée au CPA Lathus (Vienne).

➤ « Les relations sociales, c'est plus important que les médicaments. » En milieu rural, où les distances sont parfois importantes et la mobilité souvent réduite lorsqu'on vieillit, la question de l'habitat est déterminante.





Du côté des expérimentations

« Et si on "re" cohabitait ? », maisons partagées en centre bourg pour mieux vieillir (Tarn-et-Garonne)

L'association locale CIVAM Semailles – accompagnée par le Réseau Rural Français dans le cadre de la réflexion « Or gris » – a proposé de « Mettre en place un habitat alternatif innovant à destination des seniors à faibles revenus et non dépendants, qui souhaitent rompre avec l'isolement lié à un logement situé en campagne ; développer les services à destination des bénéficiaires mais aussi des autres seniors de la commune, en impliquant les bénévoles retraités du secteur et en développant le lien intergénérationnel ».

Cette idée a reçu un écho favorable auprès de trois municipalités dans la perspective de rénovation de bâtiments situés en centre bourg. Pour passer de l'idée au projet, un groupe local a été constitué, avec les professionnels du secteur social, les services du « Pays » (un technicien urbanisme en particulier) et les élus. Avec l'aide d'une équipe universitaire de sociologie de Toulouse, un diagnostic de terrain a été réalisé localement par enquête auprès de 100 personnes de plus de 75 ans vivant à leur domicile en zone rurale.

« La population interviewée se présente comme autonome, sans atteintes cognitives, relativement indépendante, socialisée, souhaitant par-dessus tout finir ses jours dans son domicile actuel et rétive à l'idée d'entrer en structure d'hébergement. Deux raisons

principales à ce constat :

- la première découle du fait que les générations actuelles de seniors ruraux ont très peu bougé géographiquement au cours de leur vie et sont extrêmement attachées à leur maison familiale. Mais qu'en sera-t-il des futures générations d'aînés, plus mobiles et plus ouvertes au changement ?
 - par ailleurs, l'analyse des réponses des enquêtés révèle une totale méconnaissance des solutions d'habitat collectif qui ne soient pas des maisons de retraite. Or ces dernières portent toujours une image extrêmement négative d'enfermement et de perte d'indépendance.
- Dans le cas où les personnes âgées seraient contraintes de quitter leur domicile, leurs attentes portent prioritairement sur le respect qu'ils attendent d'un personnel à leur égard, à leur identité, à leurs habitudes de vie, au maintien de leurs liens sociaux (famille, amis) plutôt que sur les aspects logistiques et matériels de leur nouvel environnement. »

Cette enquête montre – s'il en était besoin – la primauté du respect de la personne et de ses relations sociales et relativise le ressenti « d'isolement » de personnes vivant seules chez elles dans un secteur de tradition très rurale.

Ce constat fragilise le projet de « maisons partagées » : un Maire s'interroge « Est-ce comme ça que

les gens veulent vivre ? » « Il y a trop de risques (que les logements soient inoccupés). »

Les acteurs du projet ont donc choisi de continuer de travailler ensemble dans l'objectif de préparer le terrain en termes d'ouverture et de mutualisation de moyens.

Ils ont bâti un nouveau projet axé sur deux actions : la première en relation avec un atelier cuisine existant sur le territoire et plus largement sur le thème de l'alimentation ; la seconde en relation avec la transmission de la connaissance du patrimoine bâti et naturel. Ces deux actions seront l'occasion de favoriser les liens intergénérationnels et de développer des actions d'animation conformes aux envies des populations, dans le dessein de les y impliquer activement.

La conduite de ces projets repose sur les enseignements tirés de l'expérience et de la contribution des associations locales traditionnelles, comme les « Aînés ruraux » qui ont exprimé de fortes attentes de décloisonnement avec les plus jeunes générations, ainsi l'espace d'intervention a été réduit à la dimension du bassin de vie de proximité et non pas à l'échelle administrative du Pays, tout comme le public cible et une professionnalisation de l'animation, gage de pérennité et d'ambition proposée. ●



➤ Envies et besoins des personnes constituent un facteur déterminant pour la réussite. Etude approfondie des territoires, attitude pragmatique, adaptation aux contraintes locales doivent donc être au cœur des approches.



Mise en perspectives pour l'action territoriale

→ Peut-on concevoir des formules nouvelles d'habitat « mixte » ou « partagé » en zone rurale ?

Il existe des initiatives par exemple des « béguinages » dans le Nord, des « éco-quartiers mixtes », plutôt en zone urbaine, et quelques réalisations sont en cours en zone rurale par exemple dans le Tarn. Il y a eu aussi des échecs, par exemple un projet privé d'habitat mixte associant des familles et des personnes âgées. L'initiative de l'association CIVAM Semailles a soulevé beaucoup de questions :

- la nécessité de retravailler le « concept », les catégories réglementaires de logements, la configuration des espaces privés et collectifs, les services et la structure de gestion ;
- le volume « critique » de

logements, les petites unités communales correspondent bien au besoin exprimé par les aînés de rester au plus près de leur lieu de vie historique, mais cette solution, au risque sinon de coûts de gestion trop importants, implique une mutualisation de moyens – des services et du personnel – et donc la création d'une structure de gestion partagée. Cela constitue un frein important. Pourtant, des solutions de gestion mutualisée novatrices existent. C'est le cas, par exemple, du Groupement Coopératif Social et Médico-social (GCSMS) mis en place par 14 communes du Gers ;
- l'implantation en centre bourg est-elle un élément suffisant permettant d'atteindre l'objectif de rupture de l'isolement ?

→ Plus largement, quelles politiques d'accompagnement du vieillissement en milieu rural ?

L'entrée « habitat » a soulevé cette question centrale de l'accompagnement du vieillissement en zone rurale : quelle est l'échelle territoriale pertinente (communale, intercommunale, « Pays » ?) pour mener une politique opérationnelle, pour concevoir des services, des structures d'accueil ? Quelle coordination des services ? A quelle institution revient l'initiative, quel pilotage ? Quel rôle pour le secteur associatif, en particulier pour la mobilisation intergénérationnelle locale ? Autant de questions qu'il est nécessaire de prendre en compte même si l'on peut s'inspirer de pratiques urbaines pour les transposer. ●



Coups de pouce attendus pour amplifier l'action

→ Mobilisation pour l'habitat « accessible » en zone rurale : c'est la base de l'habitat intergénérationnel

Il y a urgence à mobiliser les responsables ruraux sur la question de l'habitat accessible. Dans le cas du Pays Midi-Quercy, le projet d'habitat pour des personnes âgées est articulé à un objectif de rénovation urbaine de bâtiments de centres bourg désaffectés. Ce choix d'implantation visait une meilleure sociabilisation pour les personnes.

10. Etd. Vieillesse : enjeux et opportunités de développement pour les départements et les régions. Programme de recherche-développement, Janvier 2013. www.projetdeterritoire.com

présente des contraintes d'accessibilité difficilement réductibles (pentes, escaliers, etc.). Il est apparu pertinent de poser plus globalement la question de la création de « logements locatifs accessibles à tous publics » en se donnant des critères d'accès prioritaires (personnes âgées ou handicapées, faibles revenus, etc.) et de « modus vivendi » (espaces et services communs, si possible intergénérationnels) dans le cadre d'une charte telle que celle proposée par le bureau EtD¹⁰, centre de ressource du développement territorial.

→ Renforcer les liens intergénérationnels dans le cadre du développement social local (DSL)
« Il faudrait sensibiliser les maires,

parce que la bonne échelle, c'est le territoire. Ce n'est pas facile en zone rurale. On a de bons partenariats avec les associations, elles sont notre " bras armé " pour agir sur le terrain, elles sont plus libres que les institutions pour innover, proposer, elles savent monter des projets... Elles ont un grand rôle à jouer en milieu rural où les services et l'animation sont moins présents. Et le volet intergénérationnel, il faut en parler, il faut le suggérer ! » Le directeur de la Caisse d'allocations familiales du Cher.

Les initiatives de renforcement des liens intergénérationnels trouveront naturellement leur place dans les nouvelles politiques sociales locales en construction, le « développement social local » (DSL) : ►

« La territorialisation des politiques publiques apparaît comme une des principales modalités de lutte contre les exclusions sociales susceptible de rééquilibrer, en faveur du développement social, une approche trop exclusivement orientée vers des publics ciblés. Le développement social, c'est au bout

11. ODAS (Observatoire national de l'action sociale décentralisée). Dialogues des cultures - pour un nouveau projet social local. Marseille : 9es rencontres nationales, Juillet 2013.
12. Régis CORTESERO. Les centres sociaux, entre participation et cohésion sociale. CNAF, Dossier d'étude N° 160, Février 2013.
13. AdCF (Assemblée des Communautés de France). L'action sociale intercommunale - Enjeux, réalités et perspectives d'évolution. Septembre 2010.
14. Réseau rural français (RRF). Chantier ouvert pour repenser - après la dure période du retrait des traditionnels services publics de l'Etat - l'organisation des services en zone rurale. Réflexion prospective. www.reseaurural.fr

du compte la mise en synergie de trois dynamiques : le développement des personnes (revisiter la relation d'aide), le développement des territoires (mobiliser les solidarités et les ressources), et le développement des organisations (mettre en place un management participatif). Il s'agit plus fondamentalement de savoir comment le territoire peut produire de la cohésion. »¹¹

Les partenaires engagés localement dans cette démarche ont contractualisé pour partie leurs missions : en première ligne les conseils généraux « pilotes » de l'action sociale, avec les caisses d'allocations familiales (CAF), la Mutualité sociale agricole (MSA), des caisses de retraite, des communautés de communes et le secteur associatif. Le modèle le plus abouti de cette contractualisation est l'agrément

« Centre social » délivré par la CAF à des structures majoritairement associatives et pour partie rurales, sur la base d'un projet de développement social local. Plusieurs études récentes font le point sur ce modèle et présentent une analyse et une capitalisation riches d'enseignements.¹² Une telle orientation politique pose de façon récurrente la question de la compétence sociale des communautés de communes. Les champs de la réflexion et de l'expérimentation sont là, ouverts : il s'agit de consolider les démarches contractuelles de DSL en les appuyant de façon plus pérenne sur la compétence de la collectivité locale, celle-ci étant par ailleurs confrontée à l'enjeu de la réorganisation des services en milieu rural après le retrait difficile à assumer, des services de l'Etat^{13,14}.

modéré de type F4 dans le même bâtiment.

Source : blog Or Gris pour le Réseau Rural Français

→ **Projet «Répit & Soutien» dans les Alpes-de-Haute-Provence, répit simultané pour les aidants familiaux et les personnes accompagnées**
L'association L'Embellie s'est constituée avec la volonté d'humaniser

les soins à domicile. À travers des actions citoyennes de solidarité, le projet Répit & Soutien, porté par des professionnels de longue date dans les domaines sanitaire et social, se donne pour mission de rendre son sentiment de dignité à la personne dépendante et de soutenir l'aidant. Pour atteindre ces objectifs, chaque couple patient-aidant est accueilli dans un gîte rural pendant deux semaines par an, puis suivi à son

domicile, un jour par mois, le reste de l'année. Le programme du séjour est composé de soutien psycho-émotionnel, de formation préventive et thérapeutique de resocialisation et de redynamisation. 18 binômes «malade -aidant» dans le Pays de Forcalquier Montagne de Lure ont été accompagnés pendant un an.

Source : ADRETS, association membre de la Ligue de l'enseignement



Pour aller plus loin 3 questions à l'ADMR, association de service à la personne

→ **L'ADMR intervient au cœur des familles et aux différents âges de la vie, on se dit que l'intergénérationnel est tout naturellement un sujet pour le réseau, qu'en est-il ?**

Notre mouvement s'est fixé comme mission d'apporter des services de qualité à l'ensemble de la population, de la naissance à la fin de vie. L'accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap constitue une part importante des demandes que nous recevons et, de ce fait, de notre activité.

Dans ce domaine, l'ADMR propose une très large gamme de services et de nombreuses associations locales et fédérations départementales ont mis en place, de longue date, des initiatives intergénérationnelles. A titre d'exemple, avec 3 300 associations de proximité sur le territoire national, on ne compte plus les classiques (mais toujours très appréciés) goûters de Noël ou spectacles de fin d'année organisés par les associations ADMR et les communes ! D'autres projets sont orientés vers les activités artistiques : ainsi dans

l'Ain, l'association de Saint-Denis-les-Bourgs anime un atelier d'arts créatifs intergénérationnel qui réunit chaque mercredi des enfants, des jeunes, des personnes âgées et handicapées.

On dénombre également, dans le réseau ADMR, des services entièrement conçus et construits autour de l'intergénérationnel. C'est le cas, par exemple, du centre inter-générationnel qui a ouvert ses portes au printemps dernier à Belleville-sur-Loire, dans le Cher. Le service d'hébergement temporaire pour personnes âgées faiblement dépendantes partage ses locaux avec une crèche multi-accueil, ce qui permet l'organisation de multiples activités en commun.

En Haute-Marne, c'est un accueil de loisirs pour enfants et adolescents qui, dans le cadre de son projet pédagogique, organise pendant les périodes de vacances scolaires des olympiades avec résidents de la maison de retraites du village de Poisson-Thonnance. Un partenariat bien installé et qui suscite le même engouement des uns et des autres depuis dix ans !



Ce ne sont là que quelques exemples, les initiatives étant très nombreuses au sein de notre réseau.

→ **Proposez-vous aux acteurs salariés ou bénévoles de l'association des réflexions autour de cette approche intergénérationnelle ?**

Le renforcement du lien social, la lutte contre l'isolement et les notions de proximité et de solidarité sont au cœur du projet de l'ADMR. Ce sont les valeurs qui animent notre mouvement depuis sa création en 1945. Alors que l'évolution de notre société et la crise économique que traverse notre pays depuis quelques années mettent à mal les liens familiaux et les solidarités entre générations, notre réseau a bien sûr à cœur de valoriser l'intergénérationnel, dont les bénéfices sont évidents pour les personnes âgées comme pour les enfants.



Quelques autres initiatives repérées en matière de prévention sociale

→ **Maison des âges et des cultures de Legé (Loire-Atlantique)**

Devant une augmentation forte sur la liste d'attente d'entrée à l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de personnes âgées autonomes, et l'association Beauséjour, propriétaire et gestionnaire de l'établissement,



porte un projet d'extension de ce dernier. Il comporte un projet de crèche, une résidence-services pour accueillir des retraités autonomes, une résidence pour personnes handicapées en lien avec l'association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales (ADAPEI), et une résidence pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Un soin particulier a été apporté aux espaces de rencontre : création d'un potager, d'un parc arboré, d'une salle polyvalente accessible aux habitants de la commune. Un poste de coordination est aussi prévu pour développer des actions et des temps d'écoute et de partage.

Source : Réseau Rural Régional des Pays-de-la-Loire

→ **Une Maison Ages & Vie, à Montfaucon (Doubs)**

Pour maintenir au village le plus longtemps possible des personnes âgées dépendantes qui, du fait de leur état physique (ou psychologique), doivent quitter leur habitation antérieure, le conseil municipal et deux membres du Cabinet d'âges & Vie - société spécialisée dans l'aide aux personnes âgées dépendantes - ont imaginé un concept d'accueil. Celui-ci consiste en la création d'une habitation collective de qualité, composée de 6 studios avec un espace à vivre collectif, loués à 6 personnes du village, et d'un service d'assistance de 3 employées (auxiliaires de vie, coemployées par les 6 colocataires) bénéficiant chacune d'un logement à loyer

C'est pourquoi l'Union nationale, tête de réseau de l'ADMR, met régulièrement ces questions à l'ordre du jour des grandes réunions nationales, telles que le séminaire de réflexion organisé tous les ans pour les dirigeants bénévoles et salariés de nos fédérations départementales et associations locales – c'est ce que nous appelons la Journée d'Étude du Mouvement. Ces thèmes sont également travaillés au sein des commissions nationales qui réunissent des bénévoles et des salariés des fédérations départementales pour élaborer les outils communs du

réseau et partager les expériences mises en œuvre.

→ **Pouvez-vous justement nous parler du rôle que joue les bénévoles au service de la prévention sociale globale ?**

Le bénévolat est l'un des piliers de notre réseau. C'est une force et une grande valeur ajoutée. Les bénévoles, qu'ils soient administrateurs de l'association, qu'ils soient engagés dans l'accueil des clients et l'évaluation des besoins, ou encore qu'ils assurent la mission de bénévole visiteur et rendent des visites de convivialité

aux personnes accompagnées par l'ADMR, tous ont un rôle de veille sociale. Représentants de la société civile, habitant le territoire couvert par l'association, ils sont sur le terrain au quotidien, au contact des personnes accompagnées. Ils sont donc les plus à même, aux côtés des salariés d'intervention, de détecter l'évolution des besoins, d'identifier les services à mettre en place et de proposer des innovations. Grâce à leur action de proximité, ils permettent aux associations ADMR d'être force de proposition et de mettre en œuvre notre ingénierie sociale. ●



➤ Des initiatives intergénérationnelles au service du vivre ensemble

Alors que la famille était autrefois garante du lien intergénérationnel, l'évolution des mœurs, des modes de vie et la montée de l'individualisme favorisent un cloisonnement de notre société en tranches d'âges et en modes de traitement social non seulement indépendants les uns des autres mais de plus coûteux dans un contexte de raréfaction des finances publiques : actions pour la petite enfance (garde des enfants, crèches, etc.), pour les jeunes (éducation, accès aux loisirs et à la culture), pour les jeunes adultes (contrats spécifiques pour lutter contre le chômage des jeunes, etc.). Cette segmentation jusqu'alors croissante distend le lien social intergénérationnel. Les associations rurales, pour qui l'animation territoriale et le bien vivre ensemble sont au cœur du projet, possèdent des atouts indéniables pour une médiation inter-âges prenant appui sur leur capacité à demeurer des lieux de rencontre. Mais, au-delà de la mise à disposition d'espaces propices à la rencontre, pour devenir actrices d'initiatives intergénérationnelles, levier du lien social durable sur les territoires, elles doivent bâtir de véritables projets construits et partagés.



➤ Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS, Charte d'Ottawa), « La santé se fabrique là où les gens vivent, aiment, travaillent et jouent ». Au-delà des différents dispositifs de prévention sociale c'est bien la question du bien vivre ensemble qui est posée. C'est le deuxième enjeu que nous avons identifié.



Du côté des expérimentations « Mamie, tu veux jouer avec moi ? », casser le « ghetto » des maisons de retraite (Cher)

Atelier parents-enfants organisé à la maison de retraite de Massay par l'association ARPPE en Berry, fédération départementale de l'association des collectifs enfants parents professionnels. Proposer des services d'accueil de jeunes enfants au plus près des habitants des communes rurales, c'est le quotidien des animatrices avec les bus de l'association ARPPE en Berry qui arpentent le département du Cher. Elles se déplacent chaque jour avec du matériel adapté dans une commune rurale et organisent dans une salle mise à disposition par la Mairie des ateliers pour les plus petits. L'organisation d'ateliers parents-jeunes enfants à la maison de retraite de Massay est venue d'un empêchement : la salle communale était en travaux, l'équipe d'animatrices a saisi l'opportunité d'un partenariat avec la maison de

retraite pour accueillir provisoirement les ateliers dans ses locaux. Ainsi s'est déroulée une expérimentation de mise en relation entre enfants, parents et personnes âgées avec la perspective de l'élargir, le cas échéant, à d'autres institutions dans le département. Les partenaires du projet Conseil général, caisse des allocations familiales (CAF), comité d'éducation pour la santé (CODES), etc.) ont été invités à une table ronde de bilan de l'expérimentation.

Pour les « anciens », ces animations peuvent être un vrai bonheur : « J'adore l'ambiance que ça met dans la maison, la spontanéité et la joie des enfants, replonger dans la vie de famille. Et ce que je leur ai appris, ils ne l'oublieront pas et ils se souviendront de moi. » Mais elles peuvent parfois rater leur objectif et créer de la douleur : « Aucun enfant



A la maison de retraite de Massay : trois générations pour des moments de plaisir partagé.

n'est venu vers moi. Je dois leur faire peur. »

Témoignage d'une jeune fille : « J'ai été bouleversée par ces échanges. »

« Avec le centre aéré, on était allés à la maison de retraite. On a pu discuter avec les personnes âgées qui sont habituellement privées de conversation. On les infantilise. J'avais beaucoup d'a priori. Je pense qu'il faut casser les stéréotypes, dire aux jeunes que c'est génial, qu'on peut passer de bons moments. » ●



Mise en perspectives pour l'action territoriale

→ De simples coups d'essai ?

Les financements d'actions intergénérationnelles ne sont pas pérennisés, et les bilans souvent mitigés. Par exemple, le partenariat d'ARPE en Berry avec la maison de retraite de Massay n'a pas été reconduit l'année suivante.

De même en Franche-Comté :

« On a profité d'un appel à projets de la Fondation de France, mais ça n'a été qu'une expérience sans suite. » Le directeur d'un CPIE de Franche-Comté.

→ Jeunes enfants à la maison de retraite : « gadget d'animation sociale » ou vrai enjeu ?

L'ACEPP a publié¹⁵ son travail de capitalisation sur les animations associant enfants et résidents de maisons de retraite de façon à aller plus loin dans l'action que le seul bonheur provoqué par la rencontre entre générations et tenter de répondre aux questions suivantes : « Comment évaluer la transmission de la sagesse, de l'expérience, des savoirs ? Pour que ça marche, il faut trouver des intérêts communs. Quels « objets transitionnels » ? Quels objectifs quantifiables se fixer ? Juste vivre un moment partagé ? Transmettre ? Changer les représentations et attitudes ? »

→ Pilotage de projets complexes

Monter un projet intergénérationnel complexifie les partenariats. Les associations qui sont déjà confrontées



15. ACEPP. Vous avez dit RURAL ?, revue la gazette des collectifs enfants parents professionnels, N°s 103 et 104 - 2012

à la lourde gestion de conventions multiples hésitent à s'engager.

« Le montage est plutôt compliqué. On a mobilisé des partenariats chacun de son côté, ça demande de la rigueur, de la concertation et du suivi. On a encore plus de difficultés dès qu'on entre dans le "dur" : il faut convaincre les collectivités locales de la pertinence des investissements à réaliser... Par exemple créer des allées de circulation accessibles, nous a posé des problèmes techniques et de coût. » Le directeur du CPIE du Béarn à propos du jardin de Nay. Ces partenariats sont d'autant plus complexes que souvent les secteurs d'activités sont cloisonnés au sein des collectivités locales, où les services concernés sont souvent éclatés sans habitude de travail commune et les élus concernés nombreux. Les professionnels et les bénévoles des associations ont parfois eux aussi des difficultés à décloisonner leurs pratiques, entre acteurs du médico-social et de l'éducation populaire, par exemple.

→ Convaincre, persévérer, même si ce n'est pas facile

L'exemple de la persévérance nous est donné par le CPIE du Haut-Jura qui est à l'heure d'un premier bilan de ses actions intergénérationnelles initiées depuis plusieurs années. Le projet « ensemble, cultivons nos différences » associait des écoles et les résidents de cinq maisons de retraite (« Cantous ») dans la création et l'entretien de jardins. Cinq ans après, le bilan est contrasté. Certains jardins sont abandonnés, car la motivation vient de la rencontre intergénérationnelle : si les enfants ne viennent plus, malgré les efforts de l'animatrice de la maison de retraite, les résidents ne sortent plus. Dans d'autres Cantous, le maintien des liens entre institutions a non seulement permis la survie



des jardins, mais a créé d'autres occasions d'échange. Malgré plusieurs déconvenues dans ses projets de partenariats, le conseil d'administration du CPIE du Haut-Jura maintient son objectif d'action sociale intergénérationnelle, autour d'autres projets, de mémoire partagée, de transmission des métiers de la forêt et du bois, spécialité jurassienne, etc. Il revient souvent aux associations le rôle de « défricheur » d'idées nouvelles. Cet exemple montre le rôle central des animateurs, l'importance de leur « posture » face à des projets intergénérationnels. Sans leur motivation et leur médiation, les projets s'effritent. Et sans le relai d'un soutien institutionnel, les initiatives parviennent difficilement à se pérenniser.

→ Consolider les relations entre générations en aménageant des lieux propices autour des maisons de retraite

« La maison de retraite, c'est une corvée... impossible de maintenir des liens avec les petits-enfants dans ce lieu ! »

« Dans les maisons de retraite, on ne pense pas assez à l'accueil des familles. On ne se sent pas toujours bienvenus. Il pourrait y avoir des appartements d'accueil dans le village, des lieux d'intimité pour passer un moment avec son parent. »

On peut citer à ce propos l'exemple du jardin de la maison de retraite de Nay, conçu et animé avec le CPIE du Béarn : ▶

« C'est une proposition de contemplation, de repos, de déambulation entre la maison de retraite et la ville. On y a associé beaucoup de monde, pour aménager, planter, jardiner, animer : les membres du CCAS, les résidents et leurs familles, le personnel, les animateurs du CPIE, les enfants, les habitants du quartier, etc. Il y a eu des réticences, il faut le temps de l'appropriation. On ne force personne. Chacun y vient librement profiter d'un moment d'activité partagée, d'un regard, d'un sourire. C'est un beau lieu de vie, de l'intergénérationnel naturel, non structuré, juste proposé. Je crois que c'est comme ça que ça fonctionne le mieux. » Le Directeur du CPIE du Béarn.

Autre initiative originale : une éco-cabane intergénérationnelle dans le parc de l'hôpital. Lieu de rencontre pour les résidents et leurs familles, espace d'intimité ou support d'animation, cette « éco-cabane » est la concrétisation d'un enthousiasme collectif. Elle a trouvé sa place dans le parc du centre hospitalier de Mauvezin, dans le Gers : construite par une équipe intergénérationnelle avec des matériaux écologiques, elle a permis l'expression de nombreuses potentialités. L'association avait la volonté de répondre à l'amélioration de l'accueil des enfants venant rendre

visite aux aînés. Tout de suite, le lieu a été investi par les résidents et leurs familles. But de promenade dans le parc de l'établissement, la cabane est aussi un espace d'intimité, hors du milieu de soin.

Source : BISMA N° 134 mai-juin 2013

→ Un aboutissement : des « pôles » rassemblant et mutualisant des institutions et des services

La problématique du déplacement est importante pour les enfants comme pour les aînés. De fait, en milieu rural, la proximité facilite bien les choses. Comment ne pas se rencontrer lorsqu'une crèche se situe près d'un lieu d'hébergement (maison de retraite ou foyer-logement) et parfois dans les mêmes locaux ? Il revient aux collectivités locales et à leurs centres communaux ou intercommunaux d'action sociale (CCAS ou CIAS) d'intégrer la dimension intergénérationnelle lors de la conception des équipements et services.

Comme à Lavoncourt, où le CIAS fait fleurir les échanges intergénérationnels. Dans ce territoire rural de la Haute-Saône certaines communes ont fait le choix de se regrouper sous la forme d'un syndicat pour créer leur CIAS. Depuis plus de dix ans, le service de restauration collective du foyer-logement relevant du CIAS prépare

les repas destinés au portage à domicile et accueille les enfants scolarisés à l'école intercommunale voisine. En évitant un double investissement, le foyer s'est doté d'un équipement adapté pour cuisiner les repas sur place et est devenu, au fil du temps, un véritable levier de développement d'activités intergénérationnelles.

« Au début, les deux publics de la cantine ne faisaient que se croiser au moment du dessert. Mais aujourd'hui, les personnes âgées attendent la rentrée des classes avec bien plus d'impatience que les enfants. » Le CIAS s'est appuyé sur cette dynamique interâge pour proposer d'autres animations : ateliers cuisine, préparation des costumes du carnaval, etc. Ce qui n'était à l'origine qu'un classique foyer-logement pour personnes âgées se transforme progressivement en un véritable pôle de services. Outre l'agrandissement en cours de la salle de restauration et de la cuisine, le CIAS aménage un cabinet de kinésithérapie, une borne visio pour les demandeurs d'emploi et une salle dédiée à la rencontre entre les résidents et les enfants. Ce souci constant de faire se rencontrer et échanger les différents publics renforce l'attractivité du territoire : deux nouveaux membres de la communauté de communes souhaitent intégrer le syndicat. ●



Coups de pouce attendus pour amplifier l'action

→ Rassembler et impliquer toutes les générations : La méthode originale des Associations de Collectifs Enfants – Professionnels – Parents (ACEPP)

Ces collectifs qui organisent des services à la petite enfance ont pour principe d'impliquer les parents, voire

de plus en plus les grands-parents dans l'animation de séances mais aussi dans la gestion des associations locales. Ce sont donc aussi des lieux d'apprentissage collectif à la parentalité et à la citoyenneté, des lieux pour rompre l'isolement de jeunes mères en milieu rural.

→ Une « touche » d'intergénérationnel dans les financements des politiques « jeunesse », familiales et gérontologiques

De l'avis des acteurs de terrain rencontrés, si ce sujet des relations intergénérationnelles n'est pas central dans leur approche, ▶

il mériterait plus d'attention et une « touche » s'insérant de façon plus systématique dans les politiques ciblées de chaque institution. La lisibilité de l'intergénérationnel dans les projets n'est pas évidente, au milieu d'autres objectifs associés. L'intérêt de cette « touche » d'intergénérationnel est bien mis en évidence dans les politiques

du « bien vieillir » qui renouvellent l'approche des politiques de gérontologie. Les politiques familiales abordent ces questions à la marge dans le thème de la parentalité.

→ **Appel aux municipalités pour soutenir des projets d'aménagement et d'animation de**

« lieux propices » aux échanges intergénérationnels.

La question de l'existence et de la qualité des lieux de rencontre est aussi très importante. C'est un secteur où les associations peuvent rarement agir seules. Les collectivités locales ont un rôle central à jouer. ●



Et si les associations entre elles, lorsque leurs activités s'adressent plus particulièrement à certaines tranches d'âges, organisaient le décloisonnement des âges en favorisant des échanges entre les acteurs de leurs projets (salariés, bénévoles et bénéficiaires) ?



Du côté des expérimentations

un lieu de lien et de partage : « le Pont de Pierre » à Sainte-Geneviève-des-Bois (Loiret)



Il s'agit d'un « lieu d'action catholique » installé dans une ancienne ferme où sont rassemblées plusieurs associations concernant tous les âges : Action catholique des enfants (ACE), Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC), Chrétiens dans le monde rural (CMR), Secours catholique, le lieu étant lui-même géré et animé par l'association « Partage ».

La dimension intergénérationnelle est présente dès le fondement de la structure, et réaffirmée comme un objectif prioritaire. De fait, tous les

âges sont amenés à se côtoyer dans les temps de rencontres, animations, chantiers qui habitent la maison.

Un socle culturel et spirituel se transmet entre générations avec de l'entraide, de la fraternité. Le principe est basé sur l'autonomie de chacun, avec une attention réciproque.

Chaque association gère ses propres activités, l'association « Partage » apporte quant à elle de la réflexion, du lien et de la logistique.



On se retrouve avec plaisir entre générations et on apprend la citoyenneté au MRJC.

« Sur la question du message à passer aux jeunes, je trouve qu'on est trop ancré sur ce qu'on a vécu. Il ne faut pas projeter une image négative du monde d'aujourd'hui en comparaison du passé. Il faut encourager la capacité d'innovation de la future génération, lui donner de l'espérance. » Un « adulte ».

« La ruralité, c'est une composante forte de notre identité, nos racines, notre histoire et notre engagement. On est convaincus du sens de vivre en milieu rural. C'est un privilège, une force, un "calme". D'ailleurs, on fait des études en ville, mais on est trop heureux de rentrer le week-end. » Un « jeune ».

« Il y a une question importante à poser aux jeunes : "qu'est-ce que tu fais de ta vie ?" Nous, au MRJC, on y réfléchit, on est reconnus. Mais les jeunes en galère, on ne leur pose pas la question. » Un « jeune ». ●



Mise en perspectives pour l'action territoriale

→ **Renouveler les instances associatives** en s'inspirant de la « méthode MRJC » et suivre l'adage de cette association « Pour que les jeunes ne soient plus un problème mais une solution. » Nous avons suivi la séance de « rentrée 2013 » au MRJC du Loiret : efficace et décoiffant !

D'abord, concernant le recrutement (le nombre des adhérents est en hausse) : « Ça se joue en réseau, par capillarité : on parle de notre engagement, on convainc des nouveaux. Cet engagement n'a pas pour motivation première la religion, c'est plutôt un engagement sur des valeurs. Et il ne faut pas oublier le plaisir de se retrouver. À la campagne, on est souvent isolés. » Puis la méthode « initiation au fonctionnement associatif » : une séance ludique, loufoque et

participative, conçue et animée par les – jeunes – élus associatifs en place, pour expliquer aux nouveaux comment fonctionne une association : tout y était. Décoiffant quand on connaît les séances statutaires « convenues » dans les associations. Enfin, la limitation absolue des mandats dans le temps : à 30 ans, « on est vieux » et on passe la main.

→ **Imaginer des animations valorisant spécifiquement les liens intergénérationnels, et créer des occasions de dialogue.**

Les « recettes » sont simples, peu coûteuses et « payantes ». Elles ne demandent qu'à se développer, autour de thèmes comme le jardinage, la cuisine, la fête, le patrimoine, la mémoire, etc., en affichant, comme le font de plus en plus associations et municipalités,

les objectifs intergénérationnels, du vivre ensemble et de la fraternité.

On apportera une attention particulière à l'enrichissement réciproque : ne pas omettre d'écouter les jeunes, d'associer des populations fragilisées et isolées, en particulier les personnes âgées, mais aussi des femmes isolées, des jeunes en difficulté, etc.

« Ici au Pont-de-Pierre, on se côtoie "naturellement", on a des animations qui rassemblent les petits, les jeunes, les parents et grands-parents. Mais les adultes, on a toujours l'impression qu'ils doutent de nous, des capacités des jeunes à s'investir. Peut-être on attendrait plus d'attention de leur part à ce qu'on fait : qu'ils s'y intéressent, qu'ils nous encouragent, etc. » ●



Coups de pouce attendus pour amplifier l'action

→ **Consolider et essaimer l'initiative des jeunes avec le soutien de la municipalité**

Bram, ville construite en cercle en Languedoc-Roussillon (3 200 habitants), fait circuler les idées intergénérationnelles et les met en œuvre. Situé en plein cœur de Bram sur un terrain communal, le Jardin de Jules comporte des bacs en bois réalisés par les services municipaux à hauteur de fauteuil roulant pour que les personnes âgées puissent travailler au jardin et des petits bacs pour les tout-petits. « D'un âge à l'autre, la terre nous rassemble », le sous-titre du Jardin de Jules, est à l'image des nombreux partenaires impliqués dans le projet. Initié par le conseil municipal des jeunes, il

a été porté par la Ville. La maison de retraite de la ville a financé une pompe à eau pour le puits, tandis que les centres de loisirs de la Communauté de communes fournissent le matériel de jardinage. Autre partenaire, l'institut médico-éducatif qui forme des jeunes à l'horticulture et apporte les plants de légumes. Enfin, les personnes âgées volontaires fournissent des graines et leurs conseils. A partir du mois de mars et jusqu'à la fin octobre, les mercredis après-midi sont le moment de cultiver ensemble le potager. Chaque trimestre, un repas intergénérationnel réunit 80 convives autour des légumes du Jardin de Jules. L'objectif de la mairie, qui était de créer un lien entre les

générations et de contribuer au mieux vivre ensemble, est atteint, et même au-delà. « Nous n'avons plus besoin de solliciter les projets : les associations nous connaissent et nous proposent leurs idées directement. »

→ **Créer des offres de loisirs et de vacances intergénérationnelles**

L'association Vitacolo a, par exemple, mis en place des colonies intergénérationnelles depuis 2010. Le principe est de réunir petits-enfants et grands-parents pour un séjour où un temps est consacré chaque jour à une animation rassemblant les générations. On sait que les grands-parents sont nombreux à avoir la garde de leurs petits enfants pendant les vacances ▶

scolaires et le mercredi. La demande d'activités de loisir et de vacances intergénérationnelles existe donc, mais l'offre adaptée est rare. Une bonne idée à développer.

→ **Profiter de la réorganisation des rythmes scolaires pour (re) créer du lien entre les âges**
« Une formidable opportunité » nous dit un bénévole en Pays Midi-Quercy.

→ **Utiliser la nature comme support de lien intergénérationnel**
Les nouvelles générations ont une sensibilité accrue à la valeur du paysage, aux équipements de loisirs et globalement à la campagne

« écologique ». Les enfants sont « biberonnés à l'écologie », mais ne savent pas reconnaître les légumes dans leur assiette ! Ces sensibilités différentes sont à l'origine d'incompréhensions, parfois de conflits.

Le renforcement de passerelles intergénérationnelles et interculturelles sur la perception de la « nature » au sein des populations rurales serait une réponse au défi du « vivre ensemble ».

« On a fait une balade accompagnée par de jeunes animateurs du CPIE Val-de-Gartempe... Incroyable la connaissance que ces jeunes ont des plantes, des animaux... On a

redécouvert le sentier derrière chez nous, on ne pensait pas qu'il y avait autant de richesses ! » « Aidant » habitant du village, participant à une sortie à Lathus.

On peut signaler l'opportunité pour le secteur associatif de l'environnement de s'impliquer dans la démarche d'appropriation de la biodiversité par les ruraux dans le cadre des révisions de Plan local d'urbanisme (PLU) rendues obligatoires en 2016 pour intégrer les dispositions du Grenelle de l'environnement : Les Atlas de la biodiversité communale (ABC) pourront être de formidables moments d'appropriation et de partage. ●



Au lycée agricole des Sardières à Bourg-en-Bresse : « Mais qui sont ces jeunes qui veulent devenir paysans ? »

s'urbanise. Le choix de cette classe tient à la bonne volonté de son institutrice, il ne s'agit pas d'un choix d'échantillon représentatif. Les enfants avaient visité une ferme l'année précédente et étaient donc déjà sensibilisés.

→ **« L'agriculture... ? Ce que je connais. Comment je la vois. »**

Des enfants en contact avec le « vivant »

Ils ont entre 10 et 11 ans, autant de filles que de garçons. Ils sont en contact avec le « vivant » puisque 74 % possèdent un animal et 78 % un jardin.

Leurs pratiques de loisirs

Tous les enfants font du sport. En revanche, les pratiques culturelles (lecture, TV, cinéma, jeux vidéo, spectacles, etc.) sont moins plébiscitées et moins régulières.

Des familles avec des racines plutôt rurales

S'il n'y a qu'un seul enfant d'agriculteurs, les grands-parents vivent majoritairement dans des villages (65 %), dont 5 familles agricoles (20 %). 80 % des enfants n'ont aucune attache familiale avec l'agriculture.

Comment perçoivent-ils le métier d'agriculteur ?

80 %, déclarent connaître des agriculteurs et être déjà allés dans une ferme. Le métier d'agriculteur est « plutôt difficile » (64 %), « fatiguant » (80 %). Ils estiment qu'il y a beaucoup d'emplois dans ce secteur, mais

que les jeunes ne sont pas attirés par ce métier (85 %). Les avis sont très partagés sur la rémunération : pour 52 % « c'est un métier plutôt bien payé », mais 48 % pensent le contraire. 60 % pensent que la vente des produits suffit à l'agriculteur pour vivre, mais ils sont 32 % à ne pas en être convaincus. La visite ne les a pas convaincus d'envisager d'exercer ce métier !

Quel visage ont les agriculteurs ?

Plutôt des hommes (pour 50 %) « plus forts et plus solides » que les autres gens, et qui « vivent à l'ancienne » avant la séance à la ferme. C'est cette représentation que la visite, réalisée dans une ferme tenue par une femme, a le plus fait bouger. Au retour de la visite, 80 % pensent que la profession est réellement mixte, les critères de « force », associés à la pénibilité, sont reconsidérés. Par contre l'image de « vie à l'ancienne » perdure pour 75 %. De manière quasi exclusive les agriculteurs sont considérés comme des personnes accueillantes et ouvertes avant la visite (90 %). Ce chiffre baisse légèrement après la visite (85 %).

Les produits agricoles

Les enfants ont globalement du mal à faire le lien entre les produits de base, directement issus de l'agriculture, et les produits transformés qu'ils consomment. Les liens les plus cités sont lait / fromage et pommes de terre / frites. Très peu d'exemples sont donnés au-delà.



Les enfants découvrent les animaux de la ferme : « On a même pu les toucher et essayer de les traire ! »

De même, ils ont du mal à relier l'origine géographique des produits et donc à identifier leur saisonnalité en France, sauf pour les bananes.

La vie à la campagne

Tous les enfants considèrent que la vie à la campagne est plus agréable qu'en ville, majoritairement pour les raisons suivantes (sur 6 proposées) : le lien avec la nature, l'absence de pollution, la tranquillité, la relation aux animaux.

Agriculture et environnement

Les enfants sont sensibilisés au caractère potentiellement polluant de l'activité agricole (4/5), et tous savent que ça peut sentir mauvais dans une ferme. Ils sont partagés pour une exacte moitié quant à l'appréciation positive ou négative des effets de l'agriculture sur la nature, les paysages, la biodiversité.



Les mains dans le pétrin

Agriculture biologique

16 % des enfants n'en n'ont jamais entendu parler et près de 30 % ne mangent jamais de produits biologiques. 70 % des familles en consomment : 1/3 « souvent » et 2/3 « de temps en temps ». À en croire les enfants, parmi les critères de choix du « bio », les enfants disent : « C'est bon pour la santé » (58 %), et « C'est meilleur à manger » mais « Trop cher » (32 %). Ensemble : « C'est bien pour l'environnement et pour la santé ».

Ce qu'ils ont aimé

La traite des vaches et la fabrication du beurre ! ●



La première étape pour mieux vivre ensemble est sans doute de mieux se connaître. Aujourd'hui, de nombreux enfants des territoires ruraux et périurbains ne connaissent que peu l'agriculture, les agriculteurs et les agricultrices.

Pour y remédier les agricultrices et les agriculteurs de l'association de formation collective à la gestion (AFOCG) de l'Ain proposent des animations pédagogiques. En participant au projet du CELAVAR, ils ont découvert la dimension intergénérationnelle de leur projet.



Du côté des expérimentations

Des moments de vie campagnarde à partager, comment les nouvelles générations se représentent le métier d'agriculteur (Ain)

l'AFOCG de l'Ain et le lycée agricole « Les Sardières » (L'EPLFPA), avec l'appui de l'Éducation nationale, ont réuni des agriculteurs et associations pour construire une offre d'animations à vocation pédagogique ou ludique sur les temps scolaires, péri et extrascolaires. Ce projet a pour ambition de sensibiliser les enfants et les jeunes à la provenance et à la qualité de leur alimentation et de recréer un lien avec les agriculteurs locaux. Il est aussi une expérience de diversification de portée économique pour les exploitants agricoles puisque les prestations sont tarifées.

16. tablovertleblog.com

Le dispositif fonctionne depuis 2012 sur le territoire de l'agglomération de Bourg-en-Bresse (Syndicat Mixte Cap3B) et s'intitule « TablOvert »¹⁶.

Les auteurs du projet – acteurs et actrices du monde agricole – ont bâti des offres d'animation en travaillant des contenus pédagogiques, autour de la production et de la transformation des produits.

Le CELAVAR a proposé de compléter l'approche en bâtissant un questionnaire à dimension plus globale, plus « sociologique » à l'intention des enfants.

Le questionnaire a été rempli – avant puis après une séance à la



Le bonheur est dans le pré

ferme – par les 25 élèves de la classe de CM2 de l'école de Cras-sur-Reyssouze. Cette commune située à une douzaine de kilomètres de la ville préfectorale, Bourg en Bresse, peut être qualifiée de « ruraine » : un village qui ►



Mise en perspectives pour l'action territoriale

→ L'intérêt pédagogique du questionnaire

L'administration d'un questionnaire permettant de faire un état des connaissances et des représentations « avant » et « après » un moment pédagogique semble avoir été un bon outil non seulement d'évaluation, mais simplement de démarche pédagogique : les enfants ont été « mis en questionnement », on leur a demandé leur avis, ils ont été acteurs de la démarche d'apprentissage, ils ont pu réfléchir eux-mêmes à leurs connaissances et représentations.

→ L'intérêt d'une approche des représentations

Le partenariat avec le CELAVAR qui a apporté un regard sociologique a enrichi la démarche centrée sur des prestations pédagogiques. Les organismes agricoles ont souvent l'habitude de travailler au sein de la profession « entre soi », sur des sujets techniques. On a eu envie de demander... « Mais ces gens qui sont agriculteurs, c'est qui ? ». « On ne perçoit pas toujours ce qui se joue derrière nos actions, en particulier les retombées sociales et territoriales. Les bilans avec les élus et l'apport du CELAVAR ont enrichi notre niveau d'analyse et de réflexion ». Le responsable de projet.

→ Aller plus loin dans l'analyse des regards croisés

Un questionnaire a été testé dans une école, mais l'ambition – non réalisée, faute de temps et de moyens dans le cadre de ce travail – était de croiser les regards entre générations et entre publics en proposant un 2^e questionnaire à remplir par les agriculteurs engagés dans la démarche d'accueil : quel est leur regard sur les enfants ? la pédagogie ? les habitants du périurbain ? L'accueil à la ferme modifie-t-il leurs représentations ? Qu'est-ce que cela leur apporte, à titre personnel et dans la conduite de leur exploitation ? ●

tel que le met en perspective le sociologue Jean Viard¹⁷ :

« L'agriculture est perçue depuis un quart de siècle davantage comme une somme de problèmes (pollution, subventions, maladies, etc.) et comme un ensemble de paysages à protéger, que comme un secteur porteur de développement et d'emploi. Le développement durable est à la fois une contrainte, une perspective et un imaginaire qui va bouleverser les enjeux agricoles – et les sociétés. Il doit donc être à la base du nouveau pacte agriculture/société. "Travailler la terre", "faire pousser" deviennent des activités hypermodernes qui sont brutalement passées de

l'arrière historique des sociétés à leur pointe historique, symbolique et technologique. »

Le monde agricole l'a bien compris, qui multiplie les initiatives de communication, sous forme de rencontres (« de ferme en ferme »), de vente directe, d'ouverture d'exploitations à des visites, de manifestations culturelles, etc. Sur les affiches, on met en image non seulement des produits (des « ingrédients »), mais aussi le visage des gens qui les produisent. Même



17. Jean VIARD, sociologue. Pour un nouveau récit naturel et agricole. Conférence au Conseil général de l'Essonne, Juin 2010
18. La France agricole. Dossier Les producteurs s'affichent. N° 3496, 26 juillet 2013

s'il s'agit de démarches marketing, cela fait évoluer la perception des agriculteurs par la société. Par exemple l'affiche de l'AOP Saint-Nectaire « Une affaire de femmes » (90 % des producteurs fermiers concernés sont des femmes) ou l'affiche père / fils de producteurs de porcs pour la grande distribution.¹⁸

→ Consolider une démarche et capitaliser

L'intérêt de l'action tient dans les partenariats multiples qui ont su se nouer, mais qui devront, après les financements de démarrage, trouver les moyens de leur pérennisation. Un important travail de formation, de conception d'outils a été réalisé. Il est important, au sein des réseaux locaux mais aussi dans les inter-réseaux au plan national, de capitaliser sur les savoir-faire, d'essaimer les démarches. ●



Coups de pouce attendus pour amplifier l'action

→ L'ouverture de l'activité agricole comme facteur de cohésion sociale rurale

La première ambition des initiateurs du projet est de faire le lien entre agriculture et alimentation. Mais les élus soulignent aussi la dimension de cohésion sociale : « Nous continuons à financer les actions conduites car les enquêtes le montrent : même dans un tissu campagnard, avec un mode de vie urbain, la population d'origine extérieure est sans lien avec le territoire. Le dispositif permet un rapprochement et une meilleure compréhension du lieu de vie et de ses potentiels. » Le Président de la Communauté de communes de Montrevel-en-Bresse. « C'est un vrai projet de territoire, où vie urbaine et rurale s'enrichissent par une meilleure connaissance de l'autre ». La directrice de l'EPLFPA Les Sardières.

→ Le partenariat entre agriculture et Education nationale permet d'aborder le « pilier social » du développement durable

Au travers de ces activités d'accueil, la profession agricole se fait connaître auprès des jeunes, et peut à cette occasion susciter des vocations à l'installation.

Mais au-delà, on notera l'intérêt pédagogique, souligné par l'inspecteur académique dans l'Ain : « Je souhaite me situer sous l'angle plus global du développement durable, sachant que les textes réglementaires de 2004 introduisent ce sujet comme étant une préoccupation pour les établissements scolaires, de la maternelle au lycée. J'ai l'impression que cette question du développement durable a souvent été phagocytée par les sciences. On oublie la dimension

sociale et économique, d'où une vision parcellaire du sujet. L'école a besoin de partenaires faisant des propositions comme celles-ci car amenant à l'école la réalité d'une agriculture durable. On retrouve là tout ce qui fait l'intérêt d'un partenariat avec des apports de qualité dont l'enseignant se saisit pour son approche pédagogique. On gagne ainsi sur le plan pédagogique, sur le plan citoyen et sur le développement de la personne. »

→ « Les producteurs s'affichent » : derrière les produits, des personnes et un nouveau pacte social agriculture / société

L'expérience de la rencontre d'agriculteurs par des enfants de l'espace périurbain apporte une modeste contribution à un mouvement plus large qui augure d'un nouveau « pacte social » rural-urbain et producteur-consommateur ▶



Quelques autres initiatives repérées au service du vivre ensemble.

→ Des jardins, lieux propices aux échanges intergénérationnels

Lo Barradis Perduz, un jardin intergénérationnel
« Lo Barradis Perduz » créé en 2007 sur le territoire de la communauté de communes du Val-de-Dronne (Dordogne) est un jardin dédié à la rencontre intergénérationnelle, à la transmission des savoirs, à l'échange culturel et au simple plaisir de jardiner. Au sein du jardin, se croisent et échangent les enfants du centre de loisirs, les anciens « parrains » qui l'entretiennent, les membres de la résidence pour personnes âgées. C'est un lieu d'expérimentation et de sensibilisation à une culture raisonnée, à la flore, à la faune. Les quelques légumes récoltés sont

apportés à la cantine pour être mangés par les enfants. Le jardin est aussi un lieu culturel.

Source : blog Or Gris pour le Réseau Rural Français

→ Partage de compétences entre générations

A Goudron, dans le Lot, la lecture comme passerelle entre les âges et les associations
Depuis plus de trois ans la crèche parentale « Ecoute s'il joue » collabore avec l'association locale « Lire et faire lire » qui promeut l'accès à la lecture auprès des enfants et dont les bénévoles sont des retraités. La présidente de « Lire et faire lire » a proposé qu'une équipe de bénévoles vienne faire la lecture aux

enfants de la crèche. Une proposition très bien accueillie par tous qui s'est traduite par l'organisation de séances de lecture d'une heure trois fois par semaine avec une équipe de bénévoles identifiés qui vient à la crèche avec une valise de livres de la bibliothèque municipale. Aux bénévoles très motivés répond l'enthousiasme des petits qui attendent ces moments avec impatience. Via la lecture les uns et les autres ont appris à se connaître en toute complicité. Les lectrices retraitées sont devenues des compagnes de route de la crèche puisqu'elles participent également aux moments festifs et aux sorties poussettes à la bibliothèque ou au cinéma. ▶
Source : ACEPP

→ **La culture comme passerelle**

A Peaugres (Ardèche) des liens se tissent dans la montagne et rapprochent les générations. Dès la création du multi-accueil L'îlot câlin, l'équipe éducative a souhaité lutter contre l'isolement induit par sa localisation en moyenne montagne. Aidées d'une conteuse plasticienne, les professionnelles ont conçu un livre géant pour aller à la rencontre du territoire, de ses habitants et de ses associations et construire des partenariats locaux.

Avec l'ADMR, des cartes personnalisées réalisées par les enfants ont été envoyées aux personnes âgées pour leur anniversaire : une démarche qui a engendré quelques surprises. En retour, les personnes âgées ont parfois pris le temps d'une visite ou de l'envoi d'un cadeau.

Avec l'association « Les crayons de soleil » qui aide les personnes âgées à sortir de leur quotidien en créant un lien avec les enfants, la crèche a participé 3 ou 4 fois par an à des ateliers animés par des mamans bénévoles pour créer de futures décorations pour la maison de retraite. Lors des visites ultérieures les enfants retrouvaient leurs fresques dans les couloirs.



Des rencontres régulières ont lieu autour du conte, de la musique, du bricolage, du jardinage, de la cuisine et favorisent la transmission et les échanges en toute simplicité.

Source : ACEPP

→ **L'intergénération au cœur des villages**

Quand l'intergénérationnel croise le handicap aux Oisillons du Ravatel (Rhône)

Aux Oisillons du Ravatel, multi-accueil à gestion parentale situé à l'Arbresle dans le Rhône, la question de l'intergénérationnel était une donnée de départ. En effet, les locaux des Oisillons jouxtent ceux d'un hôpital de long séjour et le projet de rencontre entre enfants et résidents a très vite vu le jour avec l'appui des soignants, des parents et des professionnels.

Le projet s'est traduit par trois actions fortes. La première action organisée avec un kinésithérapeute et l'animatrice du long séjour s'est mise en place autour de la motricité. Elle a permis aux enfants d'approcher la question du handicap et même d'essayer un fauteuil roulant.

La seconde action a pris racine dans le jardin valorisant les résidents dont certains sont des agriculteurs retraités.

La troisième action enfin concerne les moments festifs auxquels tous sont invités. Ils sont l'occasion pour les enfants de présenter les résidents à leurs familles et surtout de passer un bon moment autour d'un spectacle et d'un repas partagé.

Source : ACEPP

→ **Quand un nouvel habitant initie une belle aventure villageoise intergénérationnelle : « Plaisance, autoproclamée capitale de la convivialité jardinée »**

« Mon activité professionnelle au CPIE du Val-Gartempe m'a amené à vivre à la campagne. J'avais envie de profiter de cette arrivée pour faire mon jardin, expérimenter le bio, les cultures associées et autres purins, mais cela nécessite un peu de compétences. J'ai interrogé mes voisins pour glaner des conseils. Les plus anciens m'ont conseillé de travailler avec la lune, d'autres plus jeunes utilisaient le Roundup, et moi, je suis plutôt « écolo ».

Avec une dizaine de voisins, on a fait le constat que presque tout le monde ici cultive un bout de jardin dont la tomate est le plus petit dénominateur commun. L'idée de lancer le concours de « la plus belle tomate » du village est vite venue. Le succès de « Jardins en Fête » – autant local que national – est allé au-delà de nos espérances. On a échangé, confronté nos techniques, et on a bien rigolé lors de ces échanges très intergénérationnels. Avec un copain, on a récupéré un jardin abandonné. Pour nous, l'objectif était clair, on voulait prouver que le bio, ça fonctionne. Aujourd'hui, ça continue et trois ans après, la friche récupérée est devenue un potager, un refuge pour la biodiversité et un point convivial au cœur du village.» ●

<http://jardinsenfete.blogspot.fr/>

<http://www.jardiner-autrement.fr>

Source : blog Or Gris pour le Réseau Rural Français



Pour aller plus loin
3 questions à Serge Guérin, sociologue spécialiste de l'intergénérationnel



→ **Parler d'intergénérationnel en milieu rural, vous semble-t-il pertinent ?**

La société française est, et va continuer d'être touchée par le vieillissement de la population. Parallèlement à ce phénomène démographique, il est important de déconstruire les représentations de l'âge qui sont particulièrement normées et figées. Ainsi depuis 1928, on calcule le taux de personnes de plus de 60 ans sur la population totale, mais avoir 60 ans aujourd'hui n'a rien à voir avec avoir 60 ans en 1928. Le débat est finalement peu ouvert sur cette représentation. Pourtant, l'âge, ou plutôt sa représentation est avant tout relative, elle dépend du contexte, de l'endroit, de l'environnement, etc.

L'intergénérationnel en milieu rural renvoie à trois spécificités principales :

- l'éloignement des centres qui pose

la question des infrastructures nécessaires tels les hôpitaux, ce qui suppose d'inventer d'autres réponses au vieillissement économiquement et socialement viable ;

- un imaginaire de liens intergénérationnels naturels et d'un vivre ensemble allant de soi, bref un bonheur dans le pré qui ne poserait pas question ;
- des publics nouveaux dont les repères peuvent diverger de ceux des habitants anciens.

→ **Vous parlez d'une société de l'intergénération à faire émerger grâce aux politiques publiques, pouvez-vous nous en dire un peu plus ?**

Il est urgent que l'Etat et les collectivités territoriales soutiennent des actions symboliques comme des cafés de l'intergénération ou valorisent des démarches de solidarité entre générations.

Surtout, il est temps d'inventer des politiques publiques spécifiques comme l'instauration d'un tarif intergénérationnel pour un senior et un moins de 18 ans, permettant des réductions de prix à l'entrée de lieux culturels et de loisirs ou encore le soutien aux formules d'habitat partagé et intergénérationnel, la création d'un fonds d'initiatives

intergénérationnelles destiné à soutenir les innovations sociales ou technologiques favorisant la coopération entre les générations. Les exemples sont nombreux et concernent tous les champs des politiques publiques, éducation, culture, affaires sociales, emploi ou développement territorial.

→ **Quelle place pour les associations dans ce nouveau vivre ensemble intergénérationnel à développer ?**

C'est le secteur associatif, et globalement, le monde de l'économie sociale et solidaire qui, pour une large part, assure aujourd'hui les solidarités de proximité et le développement local. Avec efficacité et pour un engagement budgétaire limité.

Face à la crise, le monde rural est le grand oublié. Le renouveau des services publics et de l'action solidaire passe par l'innovation technologique et sociale : structures mobiles pour aller vers les habitants, systèmes de télé-intervention, horaires adaptés, etc. L'économie sociale et solidaire et les associations, y compris grâce à la mobilisation de retraités bénévoles, sont au cœur d'un autre développement. ●





Des initiatives intergénérationnelles au service du développement économique des territoires

Véritables leviers pour le vivre ensemble en espace rural, les projets intergénérationnels peuvent avoir également un véritable impact économique sur les territoires. Les territoires ruraux ont connu d'importantes mutations économiques ces dernières années. L'agriculture et la sylviculture continuent à jouer un rôle majeur même si, aujourd'hui, elles ne constituent plus l'activité économique dominante, ni en termes de valeur ajoutée, ni en termes d'emplois. Ce rôle est d'autant plus important qu'avec le développement des circuits courts de proximité, elles constituent un nouveau vivier d'emplois pour les territoires. Le maintien et le déploiement d'autres activités économiques, notamment des commerces de proximité, est également au cœur des enjeux des territoires.



Du côté des expérimentations **(Ré)humaniser la transmission d'exploitations agricoles : au-delà des référentiels techniques, des relations intergénérationnelles à l'association pour le développement de l'emploi agricole et rural (ADEAR) (Indre)**

Michel, Jean-Philippe et Jean-Pierre, agriculteurs à la retraite, sont des militants de « l'agriculture paysanne : favoriser l'installation en agriculture est un de leurs fondamentaux, en réaction à la tendance à la concentration des exploitations. Ils se sont donc portés volontaires pour s'impliquer dans la transmission d'exploitations agricoles par des missions de « tutorat », un des outils proposés par l'ADEAR de l'Indre aux porteurs – et porteuses – de projets.

La démarche est organisée et encadrée par l'association pour le choix du « tandem » – de préférence dans un périmètre géographique proche – la réalisation d'une charte de cadrage, la définition d'un engagement réciproque pour un an renouvelable, etc. Mais les retours d'expériences montrent qu'il est difficile par définition de cadrer les relations humaines entre deux personnes d'âge différent, qui ont de

l'expérience pour les uns, des motivations pour les autres, au fil de parcours d'installation complexes et à chaque fois différents.

→ Paroles de tuteurs :

« J'accepte d'être le tuteur bénévole de quelqu'un parce que je suis un militant de l'agriculture paysanne. C'est important pour moi qu'elle se transmette, se développe. Il faut qu'il y ait une certaine affinité personnelle, avec le porteur et avec le projet. »
« J'ai du plaisir à voir un jeune qui s'installe, que tout n'aille pas à l'agrandissement. »
« Des jeunes motivés, il y en a. Mais ils veulent faire vite, ou bien ils cherchent leur rêve qui n'existe pas. J'essaie de leur montrer la réalité sans casser leur projet. »
Paroles de nouvel installé :
« A quoi ça sert le tutorat ? D'abord à faire des économies : on a des réponses gratuites alors que si on va les chercher dans les organismes, c'est 700 € à chaque fois. Ensuite, c'est un soutien humain : on n'a pas

que des questions de technique agricole ! »

L'ADEAR a également proposé une soirée « apéro installation » chez un agriculteur nouvellement installé. Une trentaine de personnes, cédant(e)s, exploitant(e)s installé(e)s et candidat(e)s à l'installation en agriculture, ont répondu à l'invitation et se sont positionnées autour de la table en fonction de la date à laquelle elles se sont installées. De 1976 à un projet « dans quelques années », soit peut-être en 2016, un arc de quarante ans. L'objectif est d'échanger sur les expériences de transmission / installation. ▶



Apéro installation proposé par l'ADEAR de l'Indre : témoignages d'un éventail de 40 années d'installation.



Dialogue entre générations d'exploitants agricoles dans la cour de la ferme d'un nouvel installé à l'initiative de l'ADEAR de l'Indre.

Les témoignages nous révèlent – que ce soit dans le cadre familial ou hors cadre familial – que l'ancêtre conflit de générations est toujours latent et oriente les choix des jeunes.

Dans le cadre familial :

« Moi, j'ai d'abord fait une installation dans le GAEC familial avec mon frère. Mais j'ai arrêté au bout de quelques années. Il commençait à y avoir des tensions, et j'ai revécu le conflit entre mon père et mon oncle qui se sont fâchés à vie. Je viens de racheter une ferme à moi, où je peux mener mon projet comme je l'entends. »

« Nous, à la campagne, on est des héritiers. On hérite de la ferme, de la terre, du travail des générations de nos grands-parents, de nos parents. On a un attachement viscéral à maintenir cet héritage. C'est une richesse, on en a la responsabilité. Mais je ne veux pas reproduire le même système. Je pense qu'il ne faut pas s'associer avec les parents. Moi, je me suis installé sur la ferme avec une nouvelle production qui est à moi. Ce qui me plaît, c'est l'évolution de l'agriculture. Avant, on ne parlait pas de traçabilité. Moi, je fais de la vente directe et j'ai des contacts ; je peux expliquer mon travail, c'est valorisant, ça me plaît, j'en suis fier. »

Hors cadre familial :

« Je suis déçu. Notre ferme est saine et rentable. Le technicien de la société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) était convaincu de pouvoir y faire

une installation, nous avons convenu avec lui d'un prix assez bas pour favoriser la reprise. Aucun candidat. Enfin, un, mais qui veut tout changer. On va peut-être finalement céder les terres à notre voisin et rester dans notre maison. »

« On a une belle exploitation en groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC), elle est rentable, et on est bien organisés : on peut participer à des réunions, prendre des vacances... Pourtant, depuis que je suis à la retraite, on n'a aucun candidat. Les jeunes ne semblent pas intéressés par une entreprise constituée par d'autres dans laquelle il n'est pas évident de s'intégrer et de pouvoir réaliser ses propres objectifs. Le métier de paysan est un métier d'indépendant. Les jeunes ont cette envie d'indépendance, de créativité, de liberté de décision, de relever un "challenge", c'est ce qui leur plaît. » ●



Mise en perspectives pour l'action territoriale

→ L'enjeu de la reprise des exploitations agricoles

L'agriculture est confrontée à un réel défi démographique dans les années à venir, ce qui pose la question de la pérennité de certaines formes d'agriculture. La transmission des exploitations est une grande préoccupation qui mobilise depuis longtemps les pouvoirs publics, les associations de développement agricole et rural et la profession. De très nombreux dispositifs (de formation, financiers, de conseil et suivi, de « tuilage », parrainage, etc.) ont été mis en place pour « inciter à » et favoriser l'installation de jeunes.

Les relations intergénérationnelles qui sous-tendent ce « passage » évoluent

comme l'a souligné le sociologue J. Abadie lors de l'assemblée générale INTERAFOCG 2013 :

- Il y a une rupture fondamentale dans l'identité agricole depuis que les agriculteurs ne sont pas assez nombreux pour continuer à « s'auto-reproduire », les installations hors cadre familial sont devenues indispensables.
- Le monde considéré comme « normal » est celui dans lequel on a « pris conscience », c'est-à-dire la période où on est né. Il y a donc des visions différentes entre les personnes nées dans les années 1950 et celles nées dans les années 1990. Elles n'ont pas le même vécu, la même histoire, les mêmes références. D'où les

incompréhensions possibles et l'importance d'échanger entre ces générations.

- Il y a un phénomène de décohérence : les anciennes générations n'habitent plus forcément avec leurs enfants.
- On est passé « d'une » agriculture à « des » agricultures, aujourd'hui. Il y a différents modèles agricoles qui coexistent, l'installation peut se faire plus tardivement, certaines personnes souhaitent transmettre ou s'installer progressivement.

Il y a donc un fort enjeu à mieux cerner les freins à la transmission intergénérationnelle en agriculture de façon à renforcer et à renouveler des outils d'accompagnement. ●



Coups de pouce attendus pour amplifier l'action

→ Soutenir les réseaux d'accompagnement à la transmission et pérennisation d'exploitations agricoles

L'installation et la transmission sont deux moments clés dans la vie d'une exploitation et surtout dans celle des exploitants ! C'est un acte fort – et difficile – de transmission intergénérationnelle qui mérite attention et soutien car les enjeux sont très importants.

La transmission « en famille » n'est pas exempte de difficultés relationnelles. Pour preuve : la Mutualité sociale agricole (MSA) crée des postes de « médiateurs familiaux » au service des agriculteurs.

Il paraît donc particulièrement pertinent de soutenir les réseaux – CIVAM, AFOCG, ADEAR, Solidarité Paysans, etc. – dans leur capacité, au-delà des nombreux dispositifs de soutien institutionnels à l'installation à mobiliser des bénévoles et à constituer des réseaux de solidarité locale et d'accompagnement intergénérationnel.

Les échanges intergénérationnels « débarrassés » des contingences familiales se font alors dans un autre cadre, ils sont de nature différente.

Cette médiation humaine est une contribution originale et précieuse au « passage » intergénérationnel en agriculture.

Ainsi, en Gironde, l'AFOCG travaille depuis 2003 sur ces questions humaines autour de la transmission en agriculture. Elle développe aujourd'hui un projet pour contribuer à entretenir ou recréer le lien entre deux générations de professionnels de l'agriculture : celle d'exploitants cédants et celle des repreneurs et des nouveaux installés (familiaux ou non). Il s'agit à travers trois journées de travail collectif suivies d'un temps d'accompagnement plus personnel de permettre à des agriculteurs d'aller jusqu'au bout des questions liées à la transmission et à la reprise sur un angle très large : avec des allers-retours entre temps individuels ou collectifs, des échanges intergénérationnels en binôme cédant / repreneur, chaque personne est invitée à se mettre « dans la peau de l'autre ».

→ Ecouter les motivations de jeunes candidats au métier d'agriculteur et suivre des expériences de formes nouvelles d'installation.

Pour des raisons diverses selon les régions et le type d'agriculture (spécialisation, filières, patrimonialisation du foncier, etc.), la reprise d'exploitations est peu attractive pour les jeunes.

Au-delà des questions techniques et financières, il serait intéressant de vérifier auprès de candidats à l'installation leurs motivations au métier d'agriculteur : celles-ci sont à première vue différentes de celles de leurs aînés qui ont eux, relevé les défis de l'organisation du travail, de la rentabilité, etc. Il y a sans doute à inventer ou consolider des formes d'installations à forte valeur ajoutée, pourvoyeuses d'emplois locaux, bien insérées dans un marché ciblé.

Exemple : des jeunes nouvellement installés de façon indépendante (et souhaitant le rester) envisagent de structurer autour d'eux un réseau – sous des formes diverses de collaborations à inventer – sorte de « cluster » de production / transformation / commercialisation. Il s'agirait de mutualiser entre plusieurs exploitations indépendantes du matériel, un atelier de transformation, du temps de travail et des outils de commercialisation. Une idée porteuse ? ●

un travail sur l'emploi.
« Voilà ce que nous avons constaté : la crise économique a provoqué une hausse du chômage ; une grande partie des entreprises est dirigée par des personnes de plus de 55 ans qui prendront rapidement leur retraite sans continuité pour leur entreprise. Beaucoup d'entre elles sont des petites entreprises de proximité, qui assurent la dynamique des territoires ruraux ; en raison du contexte économique, les jeunes qui veulent créer leur entreprise rencontrent plus de difficultés à financer leur projet. Nous nous sommes intéressés au système de Comité local d'épargne pour les jeunes (CLEJ) déjà mis en

place en Soule par l'association AZIA, et nous l'avons organisé chez nous. »

Le CLEJ est un système d'épargne solidaire local organisé autour d'une association composée d'épargnants, qui versent 15 € par mois pendant un an (ou 180 €).

L'argent mis en commun est prêté à taux 0 à des jeunes qui veulent créer, reprendre ou développer une entreprise.

Un comité constitué de professionnels (comptable, banquiers, etc.) suit le CLEJ et s'assure de la faisabilité des projets d'entreprise présentés.

Les cotisants décident des projets à soutenir (via le bureau du CLEJ).

Après quelques mois d'activité les entrepreneurs remboursent au CLEJ la somme qui leur a été prêtée, et les épargnants récupèrent leur argent. Le CLEJ apporte un complément à l'investissement et un soutien aux jeunes porteurs de projet.

L'argent cotisé sera destiné à un projet local. L'épargnant participe donc volontairement à favoriser une expansion économique dont il bénéficiera, puisqu'il contribuera au développement de sa région. Plus qu'un rapport financier, le CLEJ permet de créer un réseau de solidarité autour des jeunes qui veulent installer une entreprise sur le territoire. ●



Mise en perspectives pour l'action territoriale

→ Faire appel à l'épargne locale pour le soutien à la création d'activités par les jeunes : une démarche positive, à forte connotation intergénérationnelle.

Cette mobilisation locale est susceptible de faire bouger les représentations, et de favoriser la

19. www.terredeliens.org

création d'emplois en apportant un « coup de pouce » financier, mais aussi humain. On constate que les expériences en cours reçoivent un accueil favorable de la société civile, tous âges confondus, qui apporte volontiers sa contribution. Il peut s'agir de dispositifs globaux concernant toutes activités ; mais on notera l'important chantier à suivre

sur la question du financement de l'accès au foncier (bâti ou non bâti) des candidats à l'installation agricole. Les outils existent (Sociétés civiles immobilières – SCI et Groupements fonciers agricoles – GFA) et des organismes, comme « Terre de Liens »¹⁹, proposent des solutions innovantes en mobilisant citoyens et collectivités locales sur cet enjeu. ●



Du côté des expérimentations

Les comités locaux d'épargne pour les jeunes, « cigales » rurales en Pays basque (Pyrénées Atlantiques)

Euskaldun Gazteria est un mouvement géré et animé par des jeunes de 17 à 25 ans qui se sont bien passés le flambeau entre générations depuis 1934. L'association est affiliée au MRJC. « Pour nous, il est important que les

jeunes s'engagent sur leur lieu de vie. L'avenir de la société étant aux mains de la jeunesse, il nous semble important de comprendre ce qui nous entoure, et de nous organiser pour faire bouger les choses. Nous situons nos actions dans le monde

rural. Nous sommes attachés à notre territoire (le Pays Basque intérieur) et il nous semble primordial de le maintenir en vie et de l'animer. »

Une équipe s'est constituée au sein d'Euskaldun Gazteria, pour mener ►



Coups de pouce attendus pour amplifier l'action

→ Vulgariser le « crowdfunding » : ce terme anglo-saxon désigne le financement solidaire, financement participatif ou encore microcrédit. Les prêts « solidaires » aux créateurs d'entreprises sont souvent des leviers pour le bouclage d'un plan de financement et l'obtention de crédits bancaires. Au-delà du

coup de pouce financier (parfois décisif), ces financements directs, de personne à personne, créent des liens et sont des marqueurs de nouvelles pratiques sociales solidaires. La finance solidaire est en plein développement en France, les liens s'établissant entre prêteurs et porteurs de projets

via des plateformes Internet spécialisées. Les réseaux de proximité se renforcent – comme en témoigne l'initiative récente de la coopérative de finance solidaire la Nef, qui teste actuellement un site « Prèsdechezmoi.com » – preuve de la pertinence de l'approche locale. ►

→ Mieux concilier les fonctions résidentielles et économiques des territoires

La question des usages ou fonction des territoires ruraux est une clé de lecture des dynamiques à l'œuvre dans les espaces ruraux. On distingue généralement les usages dits « productifs » des usages dits « récréatifs », « touristiques » et « environnementaux ».

Concernant la fonction productive, l'agriculture et la sylviculture ne forment plus l'activité dominante en termes d'emploi comme de valeur ajoutée, bien qu'elles continuent d'occuper largement l'espace.

Ce sont les services marchands de proximité et les services publics qui fournissent la plus grosse part des emplois ruraux, plus de la moitié, et alimentent la création d'emplois dans les campagnes. Viennent ensuite les emplois « industriels » incluant les emplois fournis par l'agroalimentaire, les services aux entreprises, le transport et le commerce de gros (plus d'un tiers). Le développement des fonctions récréatives et touristiques des espaces ruraux se confirme. Enfin, la fonction environnementale occupe une place croissante. L'enjeu pour les territoires ruraux est

de pouvoir se saisir de ces différentes fonctions et de les concilier. Ainsi un Maire rural témoigne : « Nous sommes souvent confrontés à des conflits d'usage. Les résidents veulent avant tout préserver "leur" paysage et "leur" tranquillité. Il est très difficile de faire accepter un peu de "dérangement" lié à une activité économique. Quel regard, quelle attention portons-nous sur l'initiative économique des jeunes ? » Les initiatives intergénérationnelles en tant qu'outil du dialogue territorial peuvent être un facilitateur de conciliation entre les différentes fonctions des territoires. ●

celles hors cadre familial et pour des parcours d'installation progressifs. Il se différencie du stage et du tutorat par l'autonomie et la responsabilisation du porteur de projet, depuis l'acte de production jusqu'à la commercialisation de ses produits. Aujourd'hui, cet outil est largement promu et intéresse de nombreux acteurs en régions, réunis dans l'association RENETA, Réseau national des espaces test agricoles. Source : RENETA <http://www.reneta.fr/>

→ Soutenir des acteurs en difficulté Le Comité d'action juridique (CAJ) de la Loire, le droit rural mis en œuvre par des bénévoles au service des agriculteurs

Les bénévoles du CAJ, pour la plupart retraités, se forment en droit pour pouvoir accompagner les agriculteurs en difficulté et d'autres ruraux pour faire respecter leurs droits – en évitant autant que faire se peut l'intervention coûteuse

d'un avocat. Pour prévenir difficultés et conflits, le CAJ propose également des formations ayant pour but de rendre accessible à chacun des éléments de droit utiles au quotidien.

Source : Blog Or Gris pour le Réseau rural français

→ Participer à l'aménagement du territoire

L'association Ecti au service de l'élaboration d'un Parc naturel régional (PNR) (Drôme)

Fin 2007, le Syndicat mixte des Baronnies provençales est institué pour préparer la création d'un PNR. Le syndicat souhaite réaliser le diagnostic de territoire, préalable à l'élaboration d'un projet de charte de parc, en utilisant les ressources internes au territoire. Ecti Drôme-Ardèche, association de retraités bénévoles, se met alors au service du Syndicat mixte pour participer à l'élaboration de ce diagnostic sur quatre thématiques : l'eau, les

déchets, l'énergie et le transport. Source : Blog Or Gris pour le Réseau rural français

Association Vignes et Vignerons du Trièves (38)

Les terres agricoles du Trièves ont la particularité de s'étendre à des altitudes allant de 400 à 1 000 m. On dénombrait 350 ha de vignes en 1850, 8 en 2009. Faute de possibilité de transmission familiale, le seul moyen de conserver les vignes qui ne sont plus exploitées est la création d'une association qualifiée par la Mutualité sociale agricole (MSA) de structure agricole exploitante. Le projet permettra à la fois de réhabiliter les vignes en friche et de créer des vignes conservatoires de cépages oubliés. L'objectif à long terme est d'accompagner la transmission des vignes à de jeunes souhaitant s'installer.

Source : L'intergénération, une démarche de proximité par Mohamed Malki pour La Documentation française, 2005. ●



Quelques autres initiatives repérées au service du développement économique des territoires

→ Faire connaître les métiers ruraux La mini-entreprise, Entreprendre pour apprendre

L'association « Entreprendre pour apprendre » accompagne des jeunes scolarisés dans leur projet de création de mini-entreprises sur l'ensemble du territoire. Une mini-entreprise ou jeune entreprise est une véritable entreprise créée par des élèves de 14 à 25 ans, volontaires et pour une année scolaire (de septembre à juin). Elle est encadrée par un professeur et par un conseiller professionnel. La mini-entreprise ou jeune entreprise fonctionne sur le modèle d'une société anonyme et développe un produit ou un service en vue de sa commercialisation. Les élèves, appelés mini-entrepreneurs ou

jeunes entrepreneurs, se réunissent au moins une fois par semaine. Source : L'intergénération, une démarche de proximité par Mohamed Malki pour La Documentation française, 2005

→ Faciliter l'installation des jeunes Accompagnement de porteurs de projets par des seniors experts bénévoles retraités

Se lancer dans une activité apparaît à nombre d'entrepreneurs de plus en plus risqué, d'où une volonté de ne pas le faire seul mais dans un cadre sécurisé. Face à ce constat, des couveuses sont apparues pour faire grandir des activités en zone rurale. En 2008, le pôle local d'économie solidaire (PLES) de l'Indre crée une couveuse d'entreprise ainsi qu'une « Cagnotte solidarité emploi » qui propose des outils de finances solidaires aux créateurs. Le PLES, en partenariat avec le Civam-ADAR, décide alors de faire appel à des bénévoles en retraite, ayant des compétences entrepreneuriales à transmettre, pour accompagner les « couvés »

et suivre la gestion des activités créées, durant la phase test de la couveuse et au-delà. Source : Or Gris RRF

Les espaces test en agriculture

Au sein du CELAVAR, depuis 2008, des associations ont fait émerger le concept « d'espace test en agriculture ». Cela consiste à permettre à des candidats à l'installation agricole de tester – en étant accompagné par un réseau d'agriculteurs tuteurs formés – leur projet dans un cadre juridique et matériel sécurisé, sur un lieu donné et pour un temps défini. Pendant cette phase de test, il n'y a pas de création effective d'entreprise agricole, mais une mise en situation en « grandeur réelle » dans une structure immatriculée qui héberge le porteur de projet. Le test d'activité agricole ne vient pas remplacer des dispositifs existant en matière d'accompagnement à l'installation. Il contribue à combler un manque en matière d'accompagnement de projets d'installation, notamment ▶



Pour aller plus loin Trois questions au réseau AFIP, Association de formation et d'information pour le développement d'initiatives rurales



→ L'AFIP est un réseau associatif qui vise à favoriser et accompagner les initiatives rurales, quelle place pour l'intergénérationnel dans vos actions ?

Au cours de ces rencontres, nous avons découvert que, comme monsieur Jourdain ignorait faire de la prose, nous favorisons les

relations intergénérationnelles sans le savoir, dans nos activités.

Si c'est très visible lorsqu'on aborde la transmission de fermes, voire l'installation et la création d'activités rurales au sens large (parrainages, tutorat, compagnonnage), c'est moins visible lorsqu'il s'agit d'accompagner la résolution de conflits, comme nous le faisons en mettant en œuvre des processus de médiation territoriale, où pourtant, plusieurs personnes de plusieurs générations se retrouvent impliquées.

La réflexion conduite au sein du CELAVAR nous incite

désormais à penser la création d'activités en termes de relations intergénérationnelles.

→ Deux axes d'action de l'AFIP paraissent particulièrement pouvoir être interrogés par les questions intergénérationnelles : l'entrepreneuriat collectif et les espaces tests en agriculture, comment l'AFIP travaille sur ces sujets ?

Comme en d'autres temps, nous constatons l'importance des retraités, détenant le capital (immobilier et financier) et une partie des savoir-faire pour ceux qui s'installent, plus jeunes : ▶

- Les projets collectifs, tous secteurs confondus, réunissent parfois des gens de génération différentes, actifs pour la plupart ; pour réussir, ils ont aussi besoin de réunir des moyens immobiliers, financiers, de s'insérer dans la société locale via des Clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire (CIGALES), des Contrat libre d'épargne financière (CLEF), de Terre de liens ou d'autres dispositifs : des seniors, cet « or gris », disposent de ce capital, occupant parfois des fonctions d'élus locaux. Ils ont un rôle déterminant dans la réussite et la durabilité de ces projets collectifs, dans leur acceptation par la population ;

- Alors que les rapports entre générations se réglaient traditionnellement au sein de la famille, les nouvelles installations agricoles, qui ont de plus en plus lieu « hors cadre familial » (1/3 des installations aidées), continuent à impliquer plusieurs générations, tant pour l'accès au foncier (location plus qu'achat) qu'au financement ou au conseil technique (tutorat individuel ou collectif dans les espaces tests agricoles, parrainage par appui à la construction du projet du repreneur par le cédant) ;

Les nouvelles technologies ont néanmoins bouleversé cet ordre. Si le capital surtout, et le savoir-faire, dans une moindre mesure (l'expérimentation occupant une place de plus en plus importante

20. www.reseau-amap.org

dans les nouvelles pratiques, notamment écologiques) sont transmis par les aînés, les nouvelles technologies et leur idéologie d'ouverture coopérative sont transmises par les plus jeunes, rendant possible une coopération intergénérationnelle. L'autorité de la relation de réciprocité peut alors remplacer alors l'autorité de l'âge. Toutefois, on observe la difficulté des aînés à lâcher prise à l'occasion de la transmission de leur outil de production (professionnel ou bénévole : on constate le même phénomène au sein des associations), nécessitant souvent l'intervention de tiers, dont l'AFIP, notamment en Normandie et en Poitou Charente.

→ **Pourquoi et comment l'AFIP pourrait se saisir plus et mieux de la question intergénérationnelle dans ses actions ?**

Les questions intergénérationnelles se posent aujourd'hui différemment d'hier sur les territoires ruraux. Ainsi, les publics de porteurs de projets se diversifient en âge. Par exemple, à l'AFIP Normandie, l'âge moyen des porteurs de projets accueillis en 2010/2011 était de 38 ans, la tranche la plus représentée étant celle des 25 à 44 ans. La tranche d'âge supérieure est également représentée, et les personnes ayant plus de 50 ans sont aussi nombreuses à vouloir créer une activité, notamment du fait des difficultés à rester sur le « marché de l'emploi ». Bien qu'à la marge, la catégorie des seniors (plus de 60 ans) pointe de plus en plus : l'objectif consiste pour certains à obtenir les trimestres manquants pour prétendre à une retraite

à taux plein, ou à devenir auto-entrepreneurs pour compléter une maigre retraite.

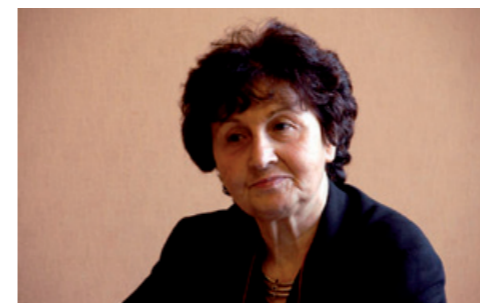
Les jeunes (moins de 28 ans) demeurent peu nombreux à se lancer dans une démarche de création d'entreprise. S'ils cherchent parfois à entreprendre en collectif, en « faisant avec » (paysans et consommateurs en AMAP²⁰) ou en « faisant ensemble » (installations collectives sous des formes diverses, associatives ou coopératives), il reste que les handicaps qui leur sont propres (capacité d'investissement, manque d'expérience et de réseau, etc.), nécessitent un soutien des générations qui les précèdent (par exemple par le parrainage ou le tutorat, pour l'installation hors cadre familial).

Il apparaît important de pouvoir accompagner ces nouveaux besoins. L'AFIP s'engage donc, dans ses activités, à :

- susciter l'émergence d'activités dans les territoires ruraux, en donnant envie – notamment aux jeunes – de créer et d'entreprendre, appuyés par des aînés – en particulier élus locaux – prêts à écouter, proposer, discuter, pour construire dans une relation de confiance.
- impliquer les générations dans des échanges réciproques permettant d'entreprendre « de l'idée au projet », en particulier en collectif formel (structuré juridiquement) ou informel (basé sur l'échange).
- expérimenter des dispositifs intergénérationnels d'aide à l'émergence et au renforcement d'activités (couveuses, coopératives d'activités et d'emploi) •



➤ Le regard de la sociologue, Claudine Attias Donfut sur les enseignements que l'on peut tirer des expériences locales



➤ Les exemples présentés dans ce document donnent un aperçu de l'éventail des possibilités d'actions susceptibles de créer de nouveaux liens entre générations, d'enrichir leurs interactions et de contribuer au développement territorial. Ils apportent plusieurs enseignements. De telles expériences contribuent à une meilleure compréhension du terrain et des acteurs en présence, elles favorisent le développement de nouveaux projets et surtout elles sont des facteurs de changement. Elles témoignent ensuite qu'il est possible de mener à bien de tels projets, même avec peu de moyens et malgré les réticences ou les inerties que les porteurs de projets peuvent rencontrer ici ou là. Ces exemples révèlent enfin la richesse de ces actions. Les programmes réalisés sont en effet toujours féconds, quels qu'en soient les succès ou les échecs.

Prenons l'exemple du programme de rencontre entre jeunes enfants et résidents de la maison de retraite de Massay. Il n'a duré qu'un an et paraît a priori limité. Mais il a fait apparaître plusieurs phénomènes, y compris à travers ses insuffisances. Ce programme conçu pour mettre en relation les tout jeunes enfants et les pensionnaires des maisons de retraite, la plupart très âgés, a touché en même temps les jeunes

mères accompagnant les enfants ; il a répondu à leur besoin de rompre leur isolement. Cette expérience montre aussi que les échanges entre âges extrêmes passent toujours par la médiation d'âges intermédiaires, qui en sont les acteurs clés.

Ce programme a aussi révélé à quel point l'image de la maison de retraite pouvait créer un rejet de la part des personnes extérieures, en tant qu'elle est perçue comme un lieu clos.

Pour lutter contre cet enfermement des établissements, plusieurs solutions ont été imaginées. Elles ont débouché sur des aménagements et animations diverses, à l'intérieur ou autour de maisons de retraite, dans des espaces ouverts à tous : une salle de rencontres, un jardin, une éco-cabane, des salles de restauration, de kinésithérapie, des bornes vidéos, etc. avec de francs succès auprès des familles, des scolaires et des résidents de maisons de retraite.

La participation à des programmes intergénérationnels produit des changements effectifs et ce à plusieurs niveaux. Le plus évident est dans le regard que se portent mutuellement les générations en présence. Les liens et l'empathie qui naissent des contacts contribuent à faire diminuer les stéréotypes relatifs aux jeunes ou aux vieux. On apprend à mieux se connaître et à s'apprécier.

Pour créer les contacts qui vont faire changer l'image de l'autre, il faut briser les images toutes faites, comme l'ont fait les inventifs et dynamiques animateurs du CPA de Lathus et du CPIE du Val-Gartempe, en invitant les personnes malades et handicapées à montrer qu'elles sont capables de marcher sur des fils (avec toutes les garanties de sécurité, bien entendu).



Ceci souligne le rôle primordial des animateurs et travailleurs sociaux, qui se vérifie dans tout programme. La formation des animateurs se doit donc d'apporter une attention particulière à éliminer tout stéréotype d'âge et à lutter contre les tentations de paternalisme ou d'apitoiement. Elle doit cultiver chez les animateurs, à la fois respect et empathie, considération et compassion, à l'égard des personnes en difficultés comme à l'égard de tout public.

Les conclusions de l'étude sur les besoins en logement des personnes âgées vivant dans les communes rurales du pays Midi Quercy confirment bien l'importance de leurs demandes de respect, dans l'éventualité d'un déménagement ou d'une entrée en établissement. Conserver son identité, ses habitudes, ses liens sociaux est plus essentiel que d'accroître son confort matériel.

Ce message semble bien compris de ceux qui proposent diverses formules d'habitat mixte ou partagé, mais dont la réalisation en milieu rural pose de nombreuses questions et nécessite une forte implication des responsables locaux.

Plusieurs changements résultent des actions intergénérationnelles de par la création d'une communauté d'espace, d'objectifs, d'intérêts et par le surcroît de vitalité procuré par l'action collective. En témoignent les

récits portant sur les jardins écologiques, la connaissance des paysages, des plantes et des animaux à travers les randonnées à plusieurs générations.

De multiples activités offrent l'occasion d'échanges de connaissances à double sens. Des formes diverses de tutorat s'instituent notamment autour des activités agricoles, pouvant conduire à la reprise d'exploitations, quand celle-ci ne peut pas se faire en famille.

Les enfants et les jeunes sont initiés à l'univers agricole à travers des animations spécifiques à la ferme, encadrées par des agriculteurs. La relation qui se noue avec les enfants, pourrait-elle susciter plus tard quelques vocations ?

Le système d'épargne solidaire est un autre exemple remarquable d'action visant à favoriser l'emploi et la création d'entreprise en milieu rural. S'adressant principalement aux jeunes, ce système contribue au développement du territoire, et par les liens intergénérationnels qui le portent, il garantit un développement durable.

Ces quelques enseignements, tirés d'expériences de terrain d'une grande richesse témoignent de l'intérêt de poursuivre et d'approfondir de telles actions. Elles montrent à quel point il est essentiel de renouer les liens les plus profonds entre générations, à la base de la continuité sociale et du lien social.



➤ Relevons le défi : à vous de jouer !

Le travail que nous avons réalisé nous a permis de révéler les richesses insoupçonnées de notre thématique. Il faut dépasser le stéréotype des « petits enfants visitant la maison de retraite » et mettre en perspective la question dans sa véritable dimension de refondation sociale.

En conclusion de notre travail, nous formulons quelques éléments de synthèse :

● L'intergénérationnel : un « bon sujet » à défricher par les ruraux

Riches de leurs traditions du « vivre ensemble », les espaces ruraux peuvent faire modèle pour réinventer du lien social intergénérationnel dans l'espace public. C'est un « bon sujet » susceptible d'apporter des réponses pertinentes à la prise en charge de fragilités sociales – vieillissement, isolement, appauvrissement, etc. – dans les campagnes.

Celles-ci sont particulièrement riches d'histoire, de savoirs, d'héritage (de la terre, de l'identité, etc.) à transmettre et à réinventer. Le professeur Patrick Denoux²¹ nous conforte dans cette ambition :

« L'urbanité a développé des formes stigmatisées favorables à toutes sortes de communautarisme, d'irréductibilismes, de répartitions spatiales de masses, d'indépendance forte des groupes, etc. La ruralité met en œuvre un système de différences propice à la création de compromis : la contiguïté forcée, l'interdépendance contrainte sur un espace restreint. »



21. Patrick DENOUX, professeur de psychologie Interculturelle. *La ruralité, un laboratoire interculturel*. Exposé dans le cadre de la journée d'étude de l'Académie d'agriculture de France. Septembre 2012.

22. Philosophe et éditeur de « Sens Public ».

● De l'intergénérationnel « sans le savoir » à la valorisation d'une thématique porteuse

Pour de nombreuses associations locales qui animent les villages, comme celles qui se retrouvent dans le mouvement des Foyers ruraux, accueillir et mélanger tous les publics dans des activités ou manifestations culturelles ou sportives est une pratique naturelle. Ces associations d'animation et d'éducation populaire se définissent comme des mouvements intergénérationnels « en soi ». Ils ont parfois des difficultés à valoriser leur approche généraliste, leur non-spécialisation. La vulgarisation de la connaissance des enjeux des relations intergénérationnelles peut être pour eux un nouvel axe de valorisation, à condition de l'intégrer comme objectif dans leurs actions.

L'intergénérationnel est synonyme de projets complexes mais produit de beaux résultats visibles.

Bâtir des projets intergénérationnels demande « un certain courage politique » comme nous le dit Gérard Wormser²² : « Il est plus simple de se fixer sur des chiffres bruts de "places" accessibles aux anciens ou aux plus jeunes dans les institutions qui les accueillent – entreprises, universités, collectifs divers – que de parler de mutualisation professionnelle, de transmission de savoir-faire et des compétences au profit des plus jeunes. »

Mais ce courage est récompensé par les effets visibles de ces actions.



● L'intergénérationnel dans l'espace public : volontarisme, organisation et médiation, trois ingrédients indispensables

On a constaté que les relations intergénérationnelles hors de l'espace familial ne sont plus spontanées. Les expériences nous ont montré qu'il faut faire preuve de volontarisme (face à des stéréotypes, des peurs, etc.), et qu'il faut construire les occasions de relations :

→ En (re)créant des « lieux propices », comme pouvait l'être l'irremplaçable bistrot du village qu'évoque Catherine Gucher²³ :

« L'endroit est plus qu'un bistrot, c'est le lieu du jeu, des joutes verbales, des confrontations entre générations et des rassemblements. C'est là que l'histoire du village se résume, s'élabore et se transmet. C'est là que se constitue la « matrice intergénérationnelle », fondée sur les apports essentiels des aînés, mais épicée des aventures et de l'audace de la jeunesse. »

→ En consolidant la fonction de « médiation » : elle peut être le fait de bénévoles ou d'animateurs professionnels, concerner des champs professionnels divers (travailleurs sociaux, animateurs sportifs, conseillers agricoles, etc.). Au-delà d'outils ou de savoir-faire à consolider, ce sera bien le savoir-être de ces médiateurs qui fera sens et pertinence.

→ En dédiant des lignes budgétaires spécifiques dans les politiques de développement social local.

● L'intergénérationnel : partie prenante de l'ambition d'accessibilité pour tous

Les projets intergénérationnels sont rassembleurs. Ils sont partie intégrante des politiques du « vivre ensemble », de l'attention portée à combattre l'exclusion, l'enfermement. C'est en quoi ils renvoient à l'importante question de l'accessibilité. Accessibilité physique des lieux publics (centres de loisirs, espaces urbains, etc), ou des logements, mais aussi accessibilité « mentale » : on soulignera encore l'importance de la bienveillance, de l'accompagnement, de l'animation au plus près des publics les plus fragiles.



● L'intergénérationnel facteur d'attractivité des territoires ruraux

Les habitants de nos régions – même si leur mode de vie se rapproche de « l'urbanité » – restent attachés à leur environnement social, économique, naturel, à « l'identité » de leur territoire. Les échanges entre générations (qui engendrent des liens entre nouveaux habitants et « natifs », entre modes de vie et cultures différentes, etc) sont facteur d'intégration mais aussi de valorisation des ressources locales : l'histoire, la mémoire, les métiers, etc.

On soulignera ici le rôle central du secteur associatif, indicateur de vitalité d'un territoire et opérateur désigné pour mener à bien ces ambitions.

● L'intergénérationnel : facilitateur de développement économique

Si les nouvelles générations sont les premières victimes de la crise économique, il est de la responsabilité inconditionnelle des générations précédentes de ne pas rester dans l'indifférence et de se mobiliser pour les intégrer dans l'emploi. Inviter les ruraux – à l'encontre de certaines attitudes - à se mobiliser pour faciliter l'installation de jeunes est un vrai enjeu. Cette mobilisation locale, comme le montrent bien les exemples cités, n'est pas neutre : ce « coup de pouce » peut déclencher la confiance, l'envie et la réussite.

● L'intergénérationnel : une pierre à l'édifice de la citoyenneté

Notre sociologue, Claudine Attias Donfut nous le dit : les anciens ont besoin de relations avec les jeunes, les jeunes ont besoin des adultes pour se construire. Les échanges intergénérationnels permettent le dialogue, l'échange : se connaître, débattre du regard et de la position de chacun pour un enrichissement réciproque. Ce peut être aussi, comme nous le montre bien l'expérience du MRJC, un espace d'engagement citoyen partagé qui permet la transmission et le renouvellement des instances associatives et électives.

● L'intergénérationnel : l'affaire de tous

Nous invitons les citoyens, les associations, les élus, les partenaires financiers à changer de regard et à faire évoluer leurs pratiques. Les quelques focus sur des expériences territoriales nous invitent à poursuivre et amplifier le beau projet du « vivre ensemble entre générations » dans les campagnes. Nul doute que de nombreux ruraux, acteurs et financeurs publics et privés, se sentiront interpellés, motivés par cette thématique émergente pleine de promesses.

Relevons le défi !



23. Catherine GUCHER, sociologue, université Pierre-Mendès-France Grenoble. *Formes et fondements des relations hors de la sphère familiale – La spécificité du rural isolé*. in revue Retraite et société N° 64 – Décembre 2012.



Partenaires & Ressources

Le CELAVAR, ses adhérents et les réseaux associés au projet

CELAVAR

Né dans les années 1980 de dynamiques associatives rurales, le CELAVAR, coordination associative de développement durable des territoires ruraux, regroupe 12 unions, ou fédérations membres qui agissent pour une société plus juste et plus solidaire sur des territoires ruraux en profonde réinvention. La coordination affirme que les territoires ruraux sont des espaces d'innovation et d'invention du développement durable et que le secteur associatif peut être largement porteur d'initiatives en ce sens. Il prend appui pour agir sur son laboratoire d'expertise citoyenne :

• Lieu où s'élaborent et se pilotent des projets
Ce véritable « bouillon de culture rurale » permet l'émergence de projets sur des thématiques transversales, d'intérêt pour le développement rural qui ne sont pas ou peu mises en lumière actuellement.

• Lieu d'expérimentations
Les projets sont innovants et centrés sur des réalisations de terrain. Les expérimentations territoriales - à l'initiative des acteurs du développement durable des territoires ruraux et par voie de conséquence des associations du réseau CELAVAR - sont au cœur du dispositif.

• Lieu d'expertise et de plaidoyer
Au-delà des expérimentations territoriales, le Laboratoire permet la co-construction d'une expertise en partenariat avec les autres acteurs du développement rural et notamment le monde de la recherche. Cette expertise est au service d'un véritable changement dans les réponses apportées aux enjeux, en pleine mutation, des territoires.



ACEPP

un réseau d'initiatives parentales et de lieux d'accueil de la petite enfance associatifs très diversifiés ;

ACEPP notamment ARPPE en Berry (associée au projet)
L'Association des collectifs enfants parents professionnels, c'est :

• un mouvement parental, éducatif et citoyen qui représente

- une implantation sur l'ensemble du territoire national avec 28 fédérations territoriales couvrant une soixantaine de départements ;
- 900 adhérents sur l'ensemble du territoire : 810 associations, mutuelles, Scic (personnes morales) et 90 individuels (chiffres 2009) soit 42 000 bénévoles et 6 400 salariés ;
- l'engagement des adhérents dans la charte de l'accueil de l'enfant qui promeut :
 - la prise en compte du jeune enfant dans la cité ;
 - la place des parents dans tous les lieux d'accueil de l'enfant et dans la vie locale ;
 - la qualité de l'accueil définie dans un projet conjoint parents - professionnels ;
 - le respect de la diversité culturelle et sociale des familles.



ARPPE en Berry est une association départementale, membre de l'ACEPP, qui fédère les lieux d'accueil parentaux et associatifs et projets enfance / famille du département du Cher.



ADEAR de l'Indre (associée au projet)
Les ADEAR sont les Associations pour le développement de l'emploi agricole et rural, membres de la FADEAR (Fédération Adear). Une ADEAR c'est une association qui regroupe des paysannes et des paysans, pour majorité membres de la Confédération Paysanne, et d'autres acteurs du monde rural réunis par l'envie de partager leur expérience et leurs savoir faire pour permettre de maintenir et d'installer des paysans nombreux et de faire vivre les valeurs de l'agriculture paysanne.



Fédération nationale des CIVAM notamment CIVAM Semailles (adhérente du CELAVAR)
Les Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (CIVAM) sont des groupes

d'agriculteurs et de ruraux qui, par l'information, l'échange et la dynamique collective, innove sur les territoires. Ils développent des initiatives, testent de nouvelles pratiques (campagnes vivantes, systèmes de production autonomes et économes, échanges en milieu rural, création et maintien de l'activité agricole et rurale). Par des formations, des échanges et des visites, ils expérimentent en profitant de l'appui, du soutien et des critiques des autres collègues du groupe. Ils osent des pratiques, concrétisent des projets adaptés à leur contexte et à leur territoire. Ils peuvent ainsi conjuguer leurs aspirations environnementales, économiques et sociales et constituer des références transmissibles à d'autres. 140 groupes, 12 000 adhérents paysans et ruraux. Par son implantation et la densité de son réseau, la Fédération Nationale des CIVAM est un acteur important du développement agricole et rural.

Le CIVAM Semailles est un groupe CIVAM du Tarn et Garonne. Il travaille notamment autour des questions d'accueil à la ferme (éducatif, social, familial, thérapeutique ou de rupture), de circuits courts ou de la valorisation des personnes âgées comme actrices du territoire à travers le projet « Or gris » soutenu par le Réseau Rural Français.



INTER AFOCG notamment AFOCG de l'Ain (adhérente du CELAVAR)

Les agriculteurs et agricultrices rassemblés au sein des Associations de formation collective à la gestion (AFOCG) ont la volonté de se former collectivement et de façon continue pour acquérir une plus grande autonomie de décision sur leur exploitation. Ils représentent un réseau d'environ 3 000 hommes et femmes, à la tête de petites et moyennes exploitations, dont les productions variées reflètent la diversité du paysage agricole français. L'Inter AFOCG, association nationale, anime la vie de ce réseau composé des 17 AFOCG départementales.



Créée en 1983, l'AFOCG de l'Ain propose aux agriculteurs les moyens de devenir autonomes et responsables de la gestion globale de leur entreprise, par l'apprentissage de la comptabilité, les formations à la gestion et l'accompagnement de projets.



Ligue de l'enseignement (adhérente du CELAVAR)
Laique et indépendante, la Ligue de l'enseignement réunit des hommes et des femmes qui agissent au quotidien pour faire vivre la citoyenneté en favorisant l'accès de tous à l'éducation, la culture, les loisirs ou le sport.

Des centaines de milliers de bénévoles et plusieurs milliers de professionnels se mobilisent, partout en France, au sein de près de 30 000 associations locales et d'un important réseau d'entreprises de l'économie sociale.

Tous y trouvent les ressources, l'accompagnement et la formation nécessaires pour concrétiser leurs initiatives et leurs projets.

Tous refusent la résignation et proposent une alternative au chacun pour soi.



MRJC notamment du Loiret et du Pays Basque (adhérent du CELAVAR)

Le Mouvement rural de jeunesse chrétienne est géré et animé par des jeunes de 13 à 30 ans et organisé du local à

l'international. Ce sont 10 000 militants venus de toutes les campagnes de France rassemblés par petites équipes autour de projets au service de nos villages, de nos territoires. S'investir dans la vie locale, faire des propositions et exercer pleinement sa citoyenneté, voilà leur proposition. École de responsabilités, et mouvement d'éducation populaire, le MRJC donne aux jeunes les moyens de devenir ce qu'ils souhaitent, de s'installer dans le monde rural et, plus globalement, de transformer la société !

Dans une logique de transformation sociale, les jeunes du MRJC agissent prioritairement sur trois leviers d'intervention privilégiés : l'agriculture, l'emploi et l'éducation. Ces trois leviers s'imposent par leur caractère incontournable dans la structuration de la société et pour les jeunes ruraux.



Association Or Gris (associé au projet)

Or Gris est une association sans but lucratif, inscrite dans une démarche d'éducation populaire, ayant pour objet de valoriser et mobiliser les potentialités des retraités en milieu rural, de favoriser la mise en place de services par et pour les seniors, pour un développement durable des territoires.

Il s'agit de :

- changer de regard sur les vieillesse ;
- donner aux seniors leur place dans un « vivre ensemble » intergénérationnel sur les territoires, dans une perspective durable ;
- faciliter la coordination des acteurs des territoires pour intégrer la question du vieillissement dans les différentes politiques de développement local et politiques d'accueil ;
- accompagner les aidants, qualifier les professionnels des services et ceux du développement local au delà des politiques gérontologiques et de prise en charge.



CENTRES PERMANENTS
D'INITIATIVES POUR
L'ENVIRONNEMENT

**Union Nationale des
CPIE notamment CPIE
Val de Gartempe, CPIE
du Haut Jura et CPIE
du Béarn** (adhérente du
CELAVAR).

Dans une vision de l'environnement résolument humaniste, pour la promotion de la citoyenneté, les centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE), les 80 associations du réseau avec leurs 900 salariés et 10 000 bénévoles, s'engagent sur les territoires dans le respect de la connaissance scientifique.

Ils agissent dans deux domaines d'activités en faveur du développement durable :

- la sensibilisation et l'éducation de tous à l'environnement ;
 - l'accompagnement des territoires au service de politiques publiques et de projets d'acteurs ;
- L'Union nationale des CPIE - association reconnue d'utilité publique - gère le label CPIE et veille à l'actualisation régulière des grandes orientations du réseau. Plate-forme de ressources et d'appui pour les CPIE et les unions régionales, elle stimule et organise la vie du réseau, le représente et s'engage en faveur de l'environnement.

Les chercheurs et les experts qui ont accompagné le projet

● Claudine Attias Donfut

Sociologue, directrice de recherche honoraire à la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), chercheuse associée au Centre Edgard-Morin (Centre national de recherche scientifique - CNRS), Claudine Attias Donfut est une spécialiste internationalement reconnue des relations entre générations. Elle a publié notamment « Sociologie des générations » (PUF, 1988), « Les Solidarités entre générations » (Nathan, 1995), « Le Nouvel Esprit de famille » (avec N. Lapiere et M. Segalen, Odile Jacob, 2002), « L'Enracinement » (Armand Colin, 2006) et « Grands-parents » (avec M. Segalen, Odile Jacob, 2007).

● Serge Guérin

Sociologue français, spécialiste des questions liées au vieillissement de la société, aux enjeux de l'inter-génération et aux aidants, il a largement contribué à une vision positive du papy-boom. Professeur à l'ESG Management School, Serge Guérin est l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages dont plusieurs sur la sociologie des seniors ou des personnes âgées et sur les rapports de la société française avec le vieillissement.

● Marisie Moine

Consultante, spécialiste de la ruralité. Elle a eu la mission dans ce projet de faire le lien entre les terrains d'expérimentations, les chercheurs et le groupe de pilotage national.

● Biplan – Odile Plan

Biplan a pour objectif d'accompagner les initiatives et les acteurs des territoires, d'organiser les partenariats et la mise en réseau et faciliter les démarches participatives pour un développement durable.

Biplan est notamment spécialisé sur les seniors comme acteurs du territoire, notamment à travers le projet Or gris soutenu par le Réseau rural français.

● Territoires des âges – Gwenaelle Cayet

Territoire des âges offre une activité de consultation axée sur l'accompagnement des problématiques de développement territorial auprès des collectivités locales et des structures de l'Economie Sociale et Solidaire.

● Sarah PECAS

Chargée de mission du CELAVAR

Annuaire d'expériences en ligne

● **Réseaurural français. Services intergénérationnels et développement des territoires - Liste des initiatives.** Dossier thématique N°8 Mars-Avril 2013. www.reseaurural.fr

● **Or gris. Mobiliser les potentialités des seniors, leur apporter des services adaptés, participer au développement des territoires ruraux :**

Rubrique "inter-âges" dans le blog : www.or-gris.org

● **France Bénévolat. 50 expériences de solidarité intergénérationnelle.** Synthèse du colloque de France Bénévolat du 2 décembre 2010 www.francebenevolat.org

Guides méthodologiques

● **Mohamed MALKI, L'inter-génération : une démarche de proximité.** Guide méthodologique. La Documentation française, 2005.

● **Bernard HERVY et Richard VERCAUTEREN, L'animation dans les établissements pour personnes âgées.** Manuel des pratiques professionnelles. Editions Eres, 2002.

● **Bernard HERVY et Richard VERCAUTEREN, Animateur et animation sociale avec les personnes âgées - Démarche et méthode.** Editions Eres 2011.

● **CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE (CNDP), Un projet intergénérationnel avec une maison de retraite.** Disponible en ligne :

<http://www2.cndp.fr/vei/dossiers/intergenerational/intergenerationnellmp.htm>

● **ASSOCIATION FRANCE BENEVOLAT, programme Faciliter les relations entre générations.** www.solidages21.org

● **ASSOCIATION ENSEMBLE DEMAIN, Observatoire de l'intergénération.** www.ensembledemain.com

● **Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ), Mener un projet intergénérationnel de 7 à 99 ans.** Guide méthodologique N° 9 2009. Disponible en ligne : <http://anacej.asso.fr>

● **MAIRIE-CONSEILS, Parc naturel regional Scarpe-Escaut et fédération des P.N.R de France, ouvrage collectif coordonné par Vincent Chasagne, Lien social et solidarités de proximité, L'expérience en marche du Parc naturel régional Scarpe-Escaut (Nord).** www.mairieconseils.net

Du côté de la Belgique francophone, ressources, expériences et outils méthodologiques :

● **Cécile DUPONT, Melina LETESSON et Claudine Attias Donfut, Comment développer une action intergénérationnelle ?** Editions De Boeck Belgique 2010. www.atoutage.be

● **ASSOCIATION ENTR'AGES, www.entrages.be COURANTS D'AGES, plateforme de l'Inter génération en territoire francophone de Belgique,** www.intergenerations.be

Ouvrages et revues

● **Dominique THIERRY et Hervé SERIEYX, Générations Placard Générations Espoir ? Jeunes, seniors : même combat.** Editions Maxima 2012.

● **REVUE GERONTOLOGIE ET SOCIETE, Vieillessement et espaces ruraux.** N°146 septembre 2013 www.fng.fr

● **Serge GUERIN, La solidarité ça existe... et en plus ça rapporte.** Editions Michalon 2013.

● **Mickaël MANGOT, Les générations déshéritées : Dette, retraite, logement, chômage des jeunes... comment réparer la grande injustice.** Editions d'Organisation Groupe Eyrolles 2012.

Quelques partenaires potentiels pour des projets locaux

● **Les caisses d'assurance maladie et vieillesse** Dont la Mutualité Sociale Agricole (MSA) particulièrement implantée en espace rural

● **Les Caisses d'allocations familiales (CAF)**

● **L'état et les collectivités territoriales**

● **Les fondations et investisseurs sociétaux** Plusieurs exemples cités ont été soutenus par la **fondation AG2R LA MONDIALE**. Le projet lui-même du CELAVAR a été financé par le fonds d'innovation sociale du groupe AG2R dans sa fonction d'investisseur sociétal.



➤ Remerciements aux partenaires financiers du projet

Le CELAVAR remercie les partenaires financiers et d'innovation sociale qui ont permis la réalisation de ce projet



AG2R LA MONDIALE

Groupe d'assurance, de protection sociale et patrimoniale **AG2R LA MONDIALE** intègre dans son développement les principes fondateurs de l'économie sociale : solidarité, proximité, gouvernance démocratique et responsabilité.

De nombreuses activités témoignent de l'engagement social du Groupe tant sur un volet individuel vis-à-vis des bénéficiaires que sur un versant collectif en faveur des structures associatives. C'est dans ce cadre qu'**AG2R LA MONDIALE** se positionne pour accompagner concrètement les initiatives sociales selon les principes suivants : appui à des projets collectifs ambitieux et innovants autour de quatre thématique (prévention, emploi, logement et aide aux aidants) ; accompagnement financier dans la durée et soutien à la réflexion stratégique, évaluation des résultats pour démontrer l'intérêt d'un tel projet pour la collectivité.

La création du Laboratoire d'Expertise Citoyenne du CELAVAR et plus particulièrement le projet « Intergénération en territoires ruraux, relevons le défi ! » ont été soutenus par le groupe.



La Caisse des Dépôts

Institution financière publique, la Caisse des Dépôts est un investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique. Elle contribue au développement des territoires et appuie les politiques de collectivités locales. La Caisse des Dépôts remplit également des missions essentielles à la cohésion nationale : épargne, financement du logement

social, gestion de régimes de retraite, protection des fonds confiés aux professions juridiques. La Caisse des Dépôts soutient le CELAVAR depuis 2006 afin de lui permettre de mieux répondre aux nouveaux enjeux du développement des territoires ruraux.



Le Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative (DJEPVA)

Partenaire du CELAVAR depuis de nombreuses années, le Ministère a soutenu financièrement l'émergence et le déploiement de ce projet.



Le Fonds social européen (FSE)

Le projet « Intergénération en territoires ruraux, relevons le défi ! » est cofinancé par le Fonds social européen à travers l'appel à projet « innovation sociale » initié par l'AVISE. A l'échelle européenne, l'innovation sociale constitue l'un des leviers identifiés par la Commission pour impulser une « croissance intelligente, durable et inclusive ».

Le projet a également bénéficié de la visibilité donnée par l'année européenne du vieillissement actif et de l'intergénérationnel délivré par le ministère des Affaires sociales en 2013.

Quant au Laboratoire d'Expertise Citoyenne du CELAVAR, il a vu le jour dans l'imagination des administrateurs du CELAVAR grâce à l'accompagnement de l'association le Rameau²¹, du fonds d'innovation sociétale d'AG2R la Mondiale et du cabinet Algoé. Que tous soient ici remerciés.



© Jérôme Clair

24. www.lerameau.fr



Directrice de la publication : Brigitte GIRAUD
Enquêtes, analyses et rédaction : Claudine Attias Donfut, Marisie MOINE, Sarah PECAS
Avec les contributions et relectures attentives des participants au projet
Novembre 2013